



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2021

UNE EXPERTISE  
ET UN SAVOIR-FAIRE  
AU BÉNÉFICE  
DE LA JEUNESSE...

**Siège Social - Direction Générale : 18, avenue Victoria - 75001 Paris**  
**Tél. : 01 42 02 24 44 - E.mail : [siege.social@anrs.asso.fr](mailto:siege.social@anrs.asso.fr) - Site : [www.anrs.asso.fr](http://www.anrs.asso.fr)**

Association Nationale de Réadaptation Sociale Reconnue d'Utilité Publique

## SOMMAIRE

<b>RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT .....</b>	<b>5</b>
<b>RAPPORT DE GESTION DU TRÉSORIER .....</b>	<b>11</b>
A / La situation financière durant l'exercice 2021 .....	11
B / Les éléments significatifs survenus au cours de l'exercice.....	12
C / Les évènements significatifs survenus depuis la clôture .....	12
D / Les perspectives d'avenir de l'ANRS .....	12
<b>DIRECTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>13</b>
I - INTRODUCTION.....	13
II - FAITS MARQUANTS 2021 .....	13
A / La Direction Générale : une équipe support.....	13
B / La politique associative.....	15
C / La gestion du personnel.....	15
D / La gestion administrative et financière .....	16
E / La gestion des problématiques éducatives .....	16
III - PERSPECTIVES 2022.....	17
<b>SERVICE ÉDUCATIF POUR ADOLESCENTS (SEA) .....</b>	<b>18</b>
I - VIE DU SERVICE .....	18
A / Les mouvements du personnel.....	18
B / Les formations .....	18
C / Le partenariat .....	18
II - ACTIVITE 2021 .....	18
A / Le partenariat .....	18
B / En nombre de jeunes.....	19
C / Les jeunes majeurs.....	20
III - PROBLEMATIQUES SAILLANTES.....	20
IV - CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2022.....	20
<b>FOYER ÉDUCATIF LA MANOISE.....</b>	<b>21</b>
I - PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE .....	21
II - ACTIONS CONDUITES À DESTINATION DES JEUNES ET FAITS MARQUANTS.....	21
A / L'activité 2021.....	21
B / La synthèse qualitative .....	22
C / La scolarité .....	22
D / Les faits marquants .....	22
III - PERSPECTIVES 2022 AU SEIN DES DISPOSITIFS.....	25
<b>SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE (SAU 75) .....</b>	<b>27</b>
I - FAITS MARQUANTS 2021 .....	27
A / L'effectif à fin 2021.....	27
B / L'activité de l'établissement .....	28
C / L'analyse des statistiques .....	30
II - PERSPECTIVES 2022.....	30

<b>SYNERGIE</b> .....	<b>32</b>
I - PRÉSENTATION DU SERVICE.....	32
II - FAITS MARQUANTS 2021 .....	32
A / La poursuite de l'expérimentation et évolutions significatives.....	32
B / L'activité du service .....	33
III - PERSPECTIVES 2022.....	35
<b>PÔLE HÉBERGEMENT AIRIAL</b> .....	<b>36</b>
I - PRÉSENTATION .....	36
II - FAITS MARQUANTS 2021 .....	36
A / La gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19 .....	36
B / La signature d'une convention avec Emmaüs Connect.....	37
C / La signature d'une convention avec Addiction France .....	37
D / L'instauration des références thématiques.....	37
E / La rencontre avec Mme Fiona Lazard, Députée de la 5 <sup>ème</sup> circonscription du Val-d'Oise .....	37
F / Les élections du CVS.....	37
III - POINTS FORTS DE L'ACTIVITE .....	38
A / L'équipe .....	38
B / L'activité de l'établissement .....	38
C / L'accompagnement global .....	40
IV - PERSPECTIVES 2022.....	41
<b>PERMANENCE ACCUEIL JEUNES (PAJ)</b> .....	<b>42</b>
I - FAITS MARQUANTS 2021 .....	42
A / L'activité .....	42
B / Les jeunes accueillis à la PAJ.....	43
C / Le travail éducatif mené.....	43
D / Les prestations de première nécessité.....	44
E / Aller hors les murs.....	44
F / La participation des usagers .....	44
G / La vie institutionnelle .....	45
II - PERSPECTIVES 2022.....	45
<b>SERVICE INSERTION JEUNES (SIJ)</b> .....	<b>46</b>
I - FAITS MARQUANTS 2021 .....	46
A / L'activité .....	46
B / Les jeunes accompagnés au SIJ .....	46
C / Le travail éducatif.....	47
D / Les prestations mises en place au SIJ.....	47
E / L'hébergement : situation à l'entrée et à la sortie .....	47
F / L'insertion professionnelle : situation à l'entrée et à la sortie.....	47
G / La vie institutionnelle .....	48
II - PERSPECTIVES 2022.....	48
<b>RÉSIDENCE SOCIALE CLAUDE TILLIER</b> .....	<b>49</b>
I - FAITS MARQUANTS 2021 .....	49
A / L'activité .....	49

B /	Les résidents .....	50
C /	Le travail réalisé.....	52
D /	La vie institutionnelle .....	53
II -	PERSPECTIVES 2022.....	53
<b>SERVICE ÉDUCATIF LOGEMENT JEUNES (SELoJ) .....</b>		<b>55</b>
I -	FAITS MARQUANTS 2021 .....	55
A /	Les ménages .....	56
B /	Le relogement.....	57
C /	La vie institutionnelle .....	57
II -	PERSPECTIVES 2022.....	57
<b>ESPACE DE DYNAMIQUE D'INSERTION (EDI Émergence) .....</b>		<b>59</b>
I -	FAITS MARQUANTS 2021 .....	59
A /	L'activité .....	59
B /	Le public accueilli en 2021 .....	59
C /	Le travail mené .....	60
II -	PERSPECTIVES 2022.....	61

## RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

L'exercice 2021 a, pour la seconde année, été fortement marqué par la crise sanitaire liée à la Covid-19. C'est encore une année d'adaptation permanente où il a fallu naviguer avec de nombreuses incertitudes et une ambiance générale empreinte d'inquiétude et de lassitude.

Depuis deux ans, nos pratiques ont été bouleversées par cette pandémie et les impacts du confinement, du télétravail et des barrières de protection à mettre en place pour tous, salariés et publics.

Encore une fois, l'adaptation et l'engagement dont les équipes de l'association ont fait preuve sont à souligner et hommage leur est rendu.

Pendant cette période, et malgré les difficultés de terrain, elles ont fait en sorte de soutenir au mieux celles et ceux qu'elles accompagnent et qu'elles protègent afin qu'il n'y ait pas de rupture dans leur suivi et que l'isolement ne les éloigne pas plus de l'insertion.

En 2021, l'ANRS a accompagné 2 066 jeunes franciliens âgés de 13 à 30 ans.

Ainsi, l'activité a globalement été très soutenue et constante, à la hauteur des attentes des financeurs, voire a donné lieu à une suractivité pour certains établissements et services.

Cependant, et malgré un climat social général serein, nous continuons de constater un turnover des équipes, principalement éducatives, avec des départs de plus en plus nombreux vers la province ou vers des conventions collectives mieux-disantes financièrement. Des difficultés de recrutement persistent. Ce constat s'inscrit dans des observations faites par les Fédérations auxquelles nous adhérons et questionne l'attractivité du secteur au niveau francilien.

Au niveau de la Gouvernance de l'ANRS, le Conseil d'Administration s'est moins réuni en raison de la crise sanitaire.

Cependant, un acte fort a été voté lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 novembre 2021, au cours de laquelle la validation des nouveaux statuts de l'ANRS a été approuvée à l'unanimité. Le process d'officialisation des statuts est en cours, avec le dépôt au Ministère de l'Intérieur et approbation du Conseil d'État, desquels nous attendons un retour.

### LE FOYER ÉDUCATIF LA MANOISE

En 2021, le Foyer Éducatif La Manoise réalise 12 017 journées pour une activité prévisionnelle retenue à 11 800 journées, soit un excédent de 217 jours. L'accueil des jeunes du Val-d'Oise représente 84% de cette activité. Une activité soutenue sur l'ensemble de l'année au sein des deux dispositifs avec un taux d'occupation de 96,46% pour l'internat et de 92,81% sur la semi-autonomie. L'établissement a reçu 124 demandes sur l'année, avec une forte diminution liée à la Covid-19 d'une part, et la prise en charge des MNA par les dispositifs spécifiques d'autre part.

La durée moyenne de séjour calculée en mois est de 14,67 mois, soit une diminution de 2,25 mois par rapport à l'année 2020. Cette diminution est plus marquée sur le dispositif de semi-autonomie.

À noter de manière très significative que, suite à l'assassinat de Samuel Paty, professeur

d'histoire-géographie, les équipes de La Manoise ont démarré en 2021 une activité d'expression et de participation nommée « La Petite histoire des religions du monde ».

Ainsi, à travers un groupe de parole, des échanges sur le thème de la laïcité et des religions se sont succédés autour de plusieurs séances qui trouvèrent un aboutissement avec la rencontre de Charles Soulié, maître de conférences à l'université Paris 8 | Vincennes – Saint-Denis.

Les jeunes et les professionnels purent poser leurs questions dans un échange laïque et respectueux des libertés de culte de chacun.

## SAU 75

Au 31 décembre 2021, 90 jeunes ont été accueillis dans les services de Didot et Henri Renault. À cela s'ajoutent 22 mineurs déjà pris en charge en 2020 et présents en 2021. Au total ce sont 112 mineurs qui ont été présents au SAU 75 durant l'année.

Tout au long de l'année, le SAU 75 a utilisé l'interface UGO (Urgence, Guide, Orientation) pour la diffusion de ses offres de places, et pour ses recherches d'orientation.

La moitié des adolescents accueillis (53%) a séjourné en internat tandis qu'un tiers a vécu dès la fin de journée dans les familles relais. 38% des jeunes ont été hébergés en famille relais. 10% des mineurs ont bénéficié d'un hébergement multiple rendu nécessaire pour maintenir la continuité de la prise en charge. Cette souplesse est essentielle dans les situations dites « complexes » où le mineur ne peut pas s'inscrire durablement dans un même type d'hébergement.

À noter également que le directeur, en fonction depuis neuf ans, a quitté le service au mois de février 2021 dans le cadre d'un départ en retraite.

Si le changement de directeur s'est réalisé sans grande difficulté en s'inscrivant dans la continuité des années passées avec la nomination du chef de service du site Renault en tant que directeur, il n'en a pas été de même pour l'entrée en fonction du nouveau chef de service. Le recrutement d'un nouveau cadre intermédiaire (suite à la nomination du chef de service du site Renault en tant que directeur) a été particulièrement délicat, faute de candidats adaptés au poste.

## SYNERGIE

En 2021, SYNERGIE a réalisé 14 386 journées, ce qui correspond à un taux d'occupation de 98,53%.

48 jeunes ont été suivis par les professionnels de SYNERGIE.

L'accès à la formation / scolarisation constitue un élément majeur du projet des jeunes MNA. Un important travail a donc été mis en œuvre par l'équipe de SYNERGIE en collaboration avec les différents acteurs de l'éducation nationale, et entre autres les centres de formation mais également avec les référents de l'ASE, pour inscrire chaque mineur dans une formation adaptée à son niveau et son projet. Alors que 25% des jeunes suivis en 2021 ne bénéficiaient d'aucune scolarité à leur admission au service, ils étaient tous inscrits dans une formation ou scolarisation au 31/12/2021.

Les accompagnements dans les démarches administratives et judiciaires ont représenté une part importante des actions éducatives durant l'année 2021 avec 121 accompagnements réalisés : 45,45% pour l'obtention d'un titre de séjour et au préalable de documents d'État Civil.

L'accompagnement vers les soins demeure également un axe important de la prise en charge des Mineurs Non Accompagnés. 58,16% des rendez-vous de santé pris pour les jeunes MNA ont ainsi fait l'objet d'un accompagnement par un professionnel de l'équipe, ce qui a représenté 260 accompagnements. Le contexte de pandémie national nous a, par ailleurs, conduit à renforcer les mesures de prévention mais également le travail de partenariat avec les différents acteurs de la santé.

D'autres actions ont également été mises en œuvre par l'équipe de SYNERGIE par le biais d'activités visant à favoriser l'autonomie, la prévention des risques, l'insertion mais également l'accès à la culture et aux loisirs.

## SEA

En 2021, le SEA a réalisé une activité de 62 586 journées pour un prévisionnel de 59 765 journées, soit une suractivité de 2 821 journées.

L'activité réalisée est supérieure au prévisionnel (+2 821 journées) comme depuis ces dernières années.

Le taux d'activité du service est de 104,72%. Il est de 144,78% en Renforcé et 74,90% en Soutenu.

Comme les années précédentes, le surcroît d'activité concerne le Renforcé (+ 11 419).

Les mesures ordonnées dans le cadre judiciaire représentent 63,92% de l'activité et les mesures d'AED représentent 36,07%.

Nous relevons cette année deux éléments qui sont en forte augmentation : la déscolarisation (39%) et le risque prostitutionnel (10%).

Tout en composant avec la crise sanitaire, l'équipe du SEA s'est attachée à retrouver une dynamique de travail favorisant la création d'une relation éducative via des rencontres à un rythme soutenu et régulier avec les adolescents bénéficiant de mesures éducatives confiées au service.

C'est surtout la reprise des actions collectives qui est le phénomène marquant d'une dynamique de travail d'équipe « déconfinée ». Il y a eu en effet plus de 20 actions collectives proposées cette année et près de 100 jeunes qui y ont participé.

L'action collective peut être un levier important dans les accompagnements éducatifs d'autant plus dans les situations très complexes.

## PÔLE INSERTION : SIJ, PAJ, TILLIER, EDI, SELoJ

En 2021, le Pôle a connu un changement de direction et des absences dues à la Covid-19. Dans

ce contexte de mouvement, les cinq équipes ont atteint leurs objectifs et se sont fortement impliquées.

Le **SIJ** a accompagné 260 jeunes en 2021, ce qui représente une augmentation par rapport à 2020. Cela confirme les besoins des jeunes et l'engagement du service SIJ.

53,75% des jeunes se trouvent sans activité déclarée à leur entrée au SIJ. Ils ne sont plus que 28,12% à la sortie. Les autres jeunes ont tous engagé des démarches d'insertion, soit vers l'emploi / l'alternance (48,76%), soit vers la formation professionnelle (19,36%). On peut dire que 68,12% des jeunes suivis sont dans une situation socio-professionnelle constructive à la fin de leur accompagnement.

Les travailleurs sociaux ont rencontré cette année plus de jeunes qu'en 2020, et cela malgré la crise sanitaire. Il y a eu un nombre important de jeunes pouvant relever d'un PSP (Parcours de Sortie de Prostitution). Il y a eu un nombre significatif de personnes ne parlant pas le français et/ou anglophones. Ce qui a pu rendre compliqué l'accompagnement, dans la mesure où le dialogue n'était pas facile, faute de bonne compréhension. Les éducateurs se sont toutefois adaptés.

En 2021, 664 jeunes ont fréquenté la PAJ et 323 jeunes par mois en moyenne étaient accueillis.

Depuis 2020, des permanences d'infirmiers sont mises en place deux jours par semaine en partenariat avec le Pôle Santé des Envierges. En 2021, 311 consultations ont eu lieu et 122 jeunes ont été concernés. Les motifs principaux restent dermatologiques et dentaires.

La **PAJ** accueille essentiellement des jeunes en situation de grande précarité et sans solution d'hébergement. Ainsi, plus de la moitié (60%) des jeunes recensés dort à la rue ou dans des espaces non adaptés (espaces publics, squats...).

Nous constatons que 25,56% des jeunes ont besoin de conseils et d'une écoute attentive et que 25,56% des jeunes sont orientés.

L'action du PAEJ s'inscrit dans un maillage territorial et son travail s'effectue en lien avec les autres structures de Paris.

Ce travail rend plus aisées l'accessibilité, l'orientation et les réponses proposées aux jeunes.

En effet, de nombreux jeunes reçus sont orientés vers la PSA Belleville, les missions locales, les centres de santé, les domiciliations, les associations à visée humanitaire.

En 2021, la **Résidence Tillier** a logé et accompagné 63 jeunes actifs : 48 au sein de la résidence sociale et 15 dans les colocations.

L'équipe de la résidence sociale a pu continuer à accompagner l'ensemble des résidents et à apporter une attention plus particulière encore aux situations de fragilités pendant la crise sanitaire. Notre mission a été d'être au plus près des jeunes.

Nous avons reçu quelques situations très difficiles. Deux jeunes ont fait preuve d'agressivité. Nous avons dû porter plainte. Un autre jeune est malheureusement décédé. Nous avons fait appel à notre superviseur, psychologue et psychanalyste de formation. Les jeunes, la référente ASLL et la responsable de la gestion locative ont pu s'exprimer. Il était important pour l'ANRS d'accompagner les travailleurs sociaux et les jeunes dans ce contexte compliqué.

Au niveau de la santé, l'isolement lié au contexte de Covid-19 a contribué à la fragilisation psychique de certains jeunes.

En 2021, 157 jeunes ont suivi un parcours de formation à l'**EDI**.

En 2021, nous avons continué nos missions en proposant aux jeunes de revenir plus en présentiel pour les cours. Nous avons mis également en place des cours mixtes : moitié de personnes présentes et moitié de personnes en visio. Cela nous permettait de garder une dynamique tout en respectant les gestes barrières. En 2021, le profil type des jeunes présents à l'EDI est plutôt un jeune entre 21 et 25 ans (43%) souhaitant travailler son projet professionnel. Ces jeunes ont besoin d'un accompagnement renforcé. Nous constatons également que 30% de ces jeunes ont des fragilités psychologiques.

Nous avons accompagné 42% de jeunes entre 21 et 25 ans. La moyenne d'âge a augmenté.

En 2021, le **SELoJ** a accompagné 489 ménages logés dans des résidences sociales jeunes actifs. Par rapport à 2020, nous avons accompagné 42 personnes de plus. Cela s'explique par une durée moyenne d'accompagnement moins longue.

Ainsi, au 31 décembre 2021, le Département de Paris avait confié à l'ANRS 358 mesures d'ASLL réparties comme suit :

- Ménages logés par le gestionnaire ANRS (Résidence Tillier et colocations Chevaleret et Mouchez) = 40 mesures
- Ménages logés par le gestionnaire Adoma (résidences sociales Jaurès, Bizot, Régilia et Fort de Vaux 2) = 144 mesures
- Ménages logés par le gestionnaire Hénéo (résidences sociales Louise Bourgeois, Montparnasse, Gaston Tessier et la Chapelle Internationale) = 174 mesures

Tout au long de 2021, 146 ménages sont sortis du dispositif ASLL en 2021. Parmi eux, 88 ont été relogés de manière durable.

## **PÔLE HÉBERGEMENT AIRIAL**

En 2021, 95 personnes ont été accompagnées au Pôle hébergement Aerial :

- 32 personnes au CHRS
- 36 personnes au titre de l'alternative à l'hôtel 115
- 27 personnes au titre de l'hébergement d'urgence

Les professionnels de l'Aerial tentent d'apporter des réponses adaptées individuelles ou

collectives aux besoins du public accueilli par la mise en œuvre des politiques publiques. Ainsi, en 2021, en fonction des besoins observés, les actions suivantes ont été proposées :

- Favoriser l'accès rapide à un logement ordinaire ou adapté ;
- Favoriser l'inclusion sociale et permettre l'inclusion à la société ;
- Favoriser et renforcer l'autonomie dans l'accès aux droits ;
- Favoriser l'insertion par l'emploi ou l'activité ;
- Favoriser et renforcer l'accès aux soins par l'inscription dans un parcours santé.

Au vu des problématiques du public accueilli et afin de permettre à chaque individu de cheminer progressivement, il est proposé un cadre contenant et structurant ainsi que des accompagnements physiques, très fréquents, encore cette année, malgré la pandémie.

**Pour conclure**, et de manière transversale, l'Association, malgré la crise sanitaire a tenu les objectifs qu'elle s'était initialement fixés, comme cela vient d'être explicité.

La confiance que nos financeurs lui font s'est traduite tant d'un point de vue financier qu'au regard de l'activité.

Aujourd'hui, et afin d'être au plus près de nos missions, la refonte de nos statuts, qui n'ont pas évolués au rythme de nos nouvelles missions, s'est imposée et nous attendons impatiemment la dernière étape qui consiste à son homologation par le Conseil d'État !

**Jean-Claude ROUÉ**

**Président de l'ANRS**

## RAPPORT DE GESTION DU TRÉSORIER

### Rapport de Gestion – Exercice 2021

#### A / La situation financière durant l'exercice 2021

L'exercice 2021 se solde par un excédent de **313 465,83 €** contre un déficit comptable de **381 813,84 €** en 2020.

Ce résultat représente la différence entre les charges et les produits constatés au cours de l'année. À ce résultat, il y a lieu d'ajouter ou déduire le résultat de l'année 2019 (N-2), pris en compte par les financeurs pour arrêter le montant des ressources attribuées aux établissements.

Ainsi en 2021, les financeurs ont globalement affecté à l'ANRS 155 046,58 € d'excédent, portant le résultat de fonctionnement à **468 512,41 €**

Voici les résultats par service ou établissement pour l'année 2021 :

Etablissement ou service	Résultat comptable	Reprise des résultats	Résultats de fonctionnement
Association	-43 373,17		-43 373,17
Direction Générale	23 733,21	-35 028,43	-11 295,22
Service d'Accueil d'Urgence	48 426,01	2 391,79	50 817,80
Service Educatif Adolescents	40 314,96	15 289,64	55 604,60
Service Insertion Jeunes	18 186,03		18 186,03
Permanence Accueil Ecoute Jeunes	1 107,45		1 107,45
CHRS L'Airial	-13 614,11	35 194,00	21 579,89
Alternative à l'Hôtel	1 859,34		1 859,34
CHRS H.U.	449,66		449,66
Foyer La Manoise	-2 743,59	156 815,23	154 071,64
Résidence Tillier	-3 463,39		-3 463,39
SELoJ	19 805,61		19 805,61
Espace Dynamique Insertion Emergence	27 985,44		27 985,44
Synergie	194 792,38	-19 615,65	175 176,73
<b>Total</b>	<b>313 465,83</b>	<b>155 046,58</b>	<b>468 512,41</b>

Les résultats de l'ANRS restent divers en raison des situations spécifiques de chacune des structures. Notons que la crise sanitaire de la Covid-19 qui a engendré des frais supplémentaires et une nouvelle organisation du travail pour certains services. À souligner que nos subventions ont en été versées et qu'il n'y a pas eu de demande chômage partiel ni de problème de trésorerie comme en 2020.

Le résultat comptable 2021, comparé à 2020, se décompose comme suit :

	2021	2020
Résultat d'exploitation	274 293,15	385 428,21
Impot/Société	-274,00	-347,00
Résultat financier	-5 690,48	-5 940,04
Résultat exceptionnel	45 137,16	2 671,97

Le bilan au 31 décembre 2021 est en baisse de -168 561€ par rapport à 2020.  
Principales variations des postes du bilan :

		2021	2020
<b>Postes du Bilan</b>			
<b>Actif</b>	Immobilisations nettes	1 484 180,39	1 664 433,33
	Créances	1 523 710,30	1 509 033,44
	Disponibilités	2 978 013,04	2 935 370,85
	Charges constatées d'avance	16 843,44	16 851,62
<b>Passif</b>	Fonds propres et fonds dédiés	4 146 501,30	3 814 428,62
	Provision pour risques et charges	755 655,54	855 149,52
	Emprunts à long terme	363 317,64	423 328,93
	Dettes	1 300 401,86	1 641 530,07

## B / Les éléments significatifs survenus au cours de l'exercice

L'exercice 2021 a été ponctué par les événements suivants :

- La prise de poste de deux nouveaux directeurs ;
- L'attribution de l'indemnité inflation distribuée aux salariés selon les directives gouvernementales ;
- La décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23 novembre 2021 décidant à l'unanimité de la révision des statuts ;
- Le dépôt de demande de révision des frais de siège ;
- Le déroulement d'un contrôle URSSAF.

## C / Les événements significatifs survenus depuis la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative et pouvant impacter les comptes annuels n'est à signaler après la clôture.

Il est à noter qu'en 2022, il y a eu :

- La signature du Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens ( CPOM) pour le CHRS Aerial ;
- La demande d'autorisation d'extension de 6 places pour Synergie ;
- La mise en place d'un mandat de gestion de l'ANEF pour le service de milieu ouvert.

## D / Les perspectives d'avenir de l'ANRS

Les perspectives d'avenir de l'ANRS sont les suivantes :

- La mise en application des nouveaux statuts dès la publication au Journal Officiel ;
- Le développement de ses activités via notamment le rapprochement avec le service de milieu ouvert de l'ANEF

**Mirentxu BACQUERIE**

**Trésorière de l'ANRS**

## DIRECTION GÉNÉRALE



**18, avenue Victoria  
75001 PARIS**

Dirigée par :  
Madame Catherine THIBAUT

## I - INTRODUCTION

Au cours de l'année 2021, la Direction Générale de l'ANRS a poursuivi et renforcé ses missions de :

- Mise en œuvre de la politique associative, notamment en matière de communication ;
- Impulsion de développement, d'adaptation et d'innovation au regard de l'évolution sociale et de la législation en vigueur ;
- Représentation auprès des pouvoirs publics, financiers et politiques ;
- Veille de bonne gestion des différents services et établissements ;
- Gestion des ressources humaines.

Pour la seconde année consécutive, ses missions se sont exercées dans un contexte particulièrement complexe lié à la crise sanitaire de la Covid-19, qui a nécessité une adaptation constante afin de permettre la continuité de nos activités.

## II - FAITS MARQUANTS 2021

### A / La Direction Générale : une équipe support

L'équipe de la Direction Générale est avant tout une équipe support pour les équipes des établissements et services de l'ANRS qui en 2021 ont accompagnés 2 066 jeunes franciliens âgés de 13 à 30 ans.

Ainsi, de par ses différentes missions, elle facilite et harmonise le travail des professionnels au regard des évolutions de la législation, tout en assurant une bonne gestion financière de l'association.

De la sorte, en 2021, la Direction Générale de l'ANRS a poursuivi le travail engagé précédemment à savoir :

- La réalisation, validation et diffusion d'une nouvelle procédure transversale en ce qui concerne notamment la gestion des congés ;
- Un nouveau guide pour les entretiens professionnels, en lien avec le nouveau Plan de Développement des Compétences (ex-Plan de formation) ;
- La poursuite de la campagne de prévention de la santé au travail, en particulier pour les salariés proches de la retraite ;
- L'adoption d'une charte télétravail et la mise en place d'une procédure qui en découle.

Ces éléments, non exhaustifs, permettent d'apporter des réponses conformes au cadre légal et favorise de manière opérationnelle les réponses données à l'ensemble des professionnels.

### **1 . Une logistique conséquente afin de garantir une prévention sanitaire accrue**

Au regard de l'actualité sanitaire, la Direction Générale, comme en 2020, a à nouveau coordonné l'achat de masques, et gel hydroalcoolique... afin de veiller à une absence de rupture des stocks dans nos établissements, tout en négociant des achats collectifs permettant une meilleure maîtrise des coûts.

Cette logistique a engendré un travail important afin de garantir la sécurité sanitaire des salariés et du public. Notre outil, interne dédié au suivi journalier de la Covid-19, nous a permis de rebondir immédiatement lors des clusters localisés en renforçant les mesures d'hygiène dans les espaces concernés.

### **2 . Un suivi administratif rigoureux et en adaptation constante**

Les protocoles nationaux de gestion des entreprises ont, comme en 2020, été nombreux en 2021. Ils ont évolué au cours de la pandémie et à chaque fois, l'équipe de la Direction Générale a accompagné les équipes en élaborant :

- Des plans de continuité de l'activité ;
- Des plans de reprise de l'activité ;
- Le suivi vaccinal pour les professionnels concernés ;
- La gestion de jauges...

Ainsi, et afin de respecter la législation, à chaque nouveauté, les DUERP ont été en parallèle retravaillés et adaptés à chacune de nos 11 structures.

De plus, les DUERP intègre désormais également la prévention des risques liés au télétravail et au fortes chaleurs.

Au regard de toutes ces évolutions législatives nombreuses et régulière, nous avons renforcé notre veille juridique spécifique en lien avec les sites gouvernementaux (ARS et Ministères de la Santé et du Travail), nos financeurs, la médecine du travail, nos abonnements juridiques... afin de revoir le plus rapidement possibles nos procédures, ou modes opératoires.

### **3 . Le renouvellement des instances représentatives du personnel**

De nouvelles élections partielles ont été organisées début 2021, en raison de la démission du précédent élu (cette démission était liée à une promotion professionnelle rendant incompatible la poursuite de son mandat).

Il est cependant à souligner la singularité de ces élections, car pour la seconde fois, un seul candidat, s'est présenté et a été élu.

De ce fait, tout en respectant le cadre légal, nous avons dû collégialement adopter des modalités de fonctionnement à cette situation atypique.

## 4 . Le renouvellement des frais de siège

Au dernier semestre 2021, l'ANRS a déposé auprès de la Ville de Paris, le dossier de renouvellement de ses frais de siège pour la période 2022-2026.

La préparation de ce dossier a consisté à réaliser une évaluation de l'existant et d'identifier les faiblesses au regard du développement de l'Association afin de pouvoir répondre au mieux aux missions-support d'un Siège.

Ainsi, il est apparu que des moyens supplémentaires étaient nécessaires compte tenu des responsabilités nouvelles liées au développement de l'ANRS au cours des cinq dernières années. En termes d'ETP par exemple, l'ANRS comptait 98 ETP fin 2014, 118 ETP fin 2020 et 121,1 ETP fin 2021.

Ce dossier a été traité par la Ville de Paris début 2022.

### B / La politique associative

En parallèle avec les faits marquants présentés ci-dessus, la Direction Générale a maintenu les principes généraux de la politique associative définie par le Conseil d'Administration.

Malgré le contexte sanitaire exceptionnel, notons la pérennité de toutes nos missions d'insertion, de formation et de protection de l'enfance, à Paris et dans le Val-d'Oise.

Ces éléments sont des indicateurs de la reconnaissance du positionnement de l'association dans le tissu social.

Par ailleurs, le 23 novembre 2021, une Assemblée Générale Extraordinaire a validé à l'unanimité de nouveaux statuts pour l'ANRS afin de moderniser la gouvernance de l'association. Ces statuts sont en cours de validation au Ministère de l'Intérieur, étape obligatoire compte tenu de la reconnaissance d'utilité publique de l'ANRS.

### C / La gestion du personnel

La gestion du personnel demeure un élément sensible de l'activité de la Direction Générale au regard de la gestion des départs, des recrutements, des promotions, de la formation professionnelle.

Cet axe de travail a été particulièrement sensible en 2021, car il a fallu intégrer de nouveaux salariés, notamment trois nouveaux directeurs sur les six en poste, suite à deux départs à la retraite (directrice du SEA et directeur du SAU 75) et une reconversion professionnelle (directeur du pôle d'insertion). Ces prises de fonction à responsabilité ont nécessité une disponibilité de l'équipe du siège afin de transmettre les procédures tant au niveau financier, RH, mais également au niveau des bonnes pratiques professionnelles liées aux missions du secteur médico-social et à la culture associative.

Il est à souligner également que les difficultés de recrutement, notamment pour les postes éducatifs ont perduré en 2021 ; les questions d'attractivité du secteur étant un véritable défi pour les années à venir.

2021 se traduit également par la publication du second calcul de l'index de l'égalité

professionnelle à 93/100, index qui est publié chaque année par toutes les entreprises d'au moins 250 salariés, afin de lutter contre les inégalités salariales.

Sur le plan du développement des compétences professionnelles, l'ANRS a maintenu un effort de formation puisqu'au 31 décembre 2021, 64 participants ont suivi une action de formation.

Tout comme en 2020, le maintien de la politique de formation est demeuré complexe en 2021 compte tenu de l'annulation ou du report de certaines formations.

## **D / La gestion administrative et financière**

Le suivi comptable et financier, dont la bonne maîtrise est reconnue en interne et par les autorités de contrôle, perdure.

Pour autant, rigueur et mise en concurrence sont de mise systématique afin d'optimiser nos moyens et de participer à l'effort économique général.

À noter également qu'au cours du dernier semestre 2021, un contrôle URSSAF s'est déroulé à l'ANRS et que les conclusions de celui-ci participent à démontrer la rigueur et le sérieux de l'ANRS.

## **E / La gestion des problématiques éducatives**

Depuis plusieurs années, lors des conseils de direction, il a été relevé la nécessité de pouvoir recueillir des données quantitatives plus fines sur le public accueilli afin de mieux analyser les besoins des usagers et d'adopter de nouvelles pratiques qui pourraient en découler.

Un cahier des charges a été élaboré et la mise en concurrence de certains prestataires a été effectuée.

Même si ce chantier a été freiné lors de la crise sanitaire de 2020, il a été décidé en 2021 de recourir à la mise en place du dossier unique de l'utilisateur proposé par NEMOWEB. Ce prestataire unique pour l'ANRS nous permettra dans les années à venir de consolider des données de manière sécurisée et conforme à la RGPD.

En 2021, les 3 groupes de travail transversaux mis en place avant la pandémie ont repris leur réflexion :

- Le comité de suivi sur la bienveillance institutionnelle ;
- La prise en charge des jeunes victimes de prostitution ;
- Les jeunes majeurs sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les échanges inter équipes et tous métiers confondus permettent de se décaler des problématiques singulières et de théoriser certains points. Ces échanges contribuent également à une meilleure connaissance des dispositifs et favorise un climat associatif réflexif.

### III - PERSPECTIVES 2022

L'année 2022 s'inscrit toujours dans un contexte de pandémie qui nous rend très prudent dans les objectifs que nous présentons.

Toutefois, il nous paraît important de consolider l'avenir associatif au niveau :

- Politique : avec, nous espérons, un retour favorable du Ministère de l'Intérieur sur nos statuts.
- De l'Essor de l'association : par une veille relative aux appels à projet et/ou regroupements associatifs ;
- De la Conformité législative des établissements et services : par la réécriture de tous les projets d'établissements et services dont le cycle s'achève fin 2022 ;
- Du Développement de compétences : par la production concrète de travaux produits par des groupes transversaux relatifs à la prostitution, la bientraitance. Mise en place d'un groupe de réflexion sur les jeunes de 18 ans sortants des dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- De la Gestion du personnel : une attention particulière sera portée au recrutement et l'intégration de tous les salariés afin qu'ils puissent se projeter dans une association bientraitante, porteuse de sens et accompagnant le développement de compétences.

Tous ces axes de travail nécessitent une veille juridique et sociale constante et un véritable travail d'équipe, afin d'impulser dans les établissements un esprit et une identité associative commune en concordance avec les évolutions sociétales.

**Catherine THIBAUT**

**Directrice Générale de l'ANRS**

# Protection de l'enfance

## SERVICE ÉDUCATIF POUR ADOLESCENTS (SEA)



9, rue du Château d'Eau  
75010 PARIS

Dirigé par :  
Madame Valérie CATTIN

## I - VIE DU SERVICE

### A / Les mouvements du personnel

L'équipe a été stable durant cette année.

### B / Les formations

Dans le cadre de sa politique de formation et au regard de l'évolution de la législation, l'ANRS met l'accent sur le développement de formations collectives (regroupant des professionnels de tous les services et établissements).

Dans la cadre du plan de développement des compétences, des professionnels de l'équipe ont pu bénéficier de formation sur « Les entretiens en protection de l'enfance » et « Les écrits professionnels en protection de l'enfance ».

### C / Le partenariat

Durant cette année, le SEA s'est inscrit dans la démarche de réflexion et co-construction du :

- Nouveau schéma parisien de prévention et protection de l'enfance 2020-2025 ;
- Plan parisien de lutte contre les violences faites aux enfants.

La directrice du SEA a également participé au groupe de travail sur les jeunes sortants de l'ASE, dans le cadre de la stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

## II - ACTIVITE 2021

### A / Le partenariat

Activité	2019		2020		2021	
	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé
<b>RENFORCÉ AEMO-AED</b>	21 900	31 886	21 850	35 527	<b>25 500</b>	<b>36 919</b>
<b>SOUTENU AEMO-AED</b>	38 000	35 257	37 915	30 364	<b>34 265</b>	<b>25 667</b>
<b>TOTAL</b>	59 900	67 143	59 765	65 891	<b>59 765</b>	<b>62 586</b>

En 2021, le SEA a réalisé une activité de 62 586 journées pour un prévisionnel de 59 765 journées, soit une suractivité de 2 821 journées. L'activité réalisée est supérieure au prévisionnel (+2 821 journées) comme depuis ces dernières années.

Le taux d'activité du service est de 104,72%. Il est de 144,78% en Renforcé et 74,90% en Soutenu. Comme les années précédentes, le surcroît d'activité concerne le Renforcé. (+ 11 419).

Les mesures ordonnées dans le cadre judiciaire représentent 40 011 journées soit 63,92% de l'activité (67,48% en 2020).

Les mesures d'AED représentent 22 575 journées soit 36,07% de l'activité (32,52% en 2020).

## B / En nombre de jeunes

<b>Mineurs</b>		<b>Majeurs</b>	<b>TOTAL : 146</b>	<b>319</b>
AEMO S : 86	AED S : 46	AED S : 14		
<b>Mineurs</b>		<b>Majeurs</b>	<b>TOTAL : 173</b>	
AEMO R : 117	AED R : 11	AED R : 45		

En 2021, le SEA a suivi 319 jeunes, 173 filles (soit 54,23%) et 146 garçons (45,77%). Cela représente 28 mesures de plus qu'en 2020.

Sur la totalité des 319 jeunes suivis, on recense 260 mineurs, soit 81,50%, et 59 majeurs (18,50%).

146 nouvelles mesures ont été confiées au SEA en 2021 ; c'est 28 de plus qu'en 2020.

En 2021, le service a été mandaté pour 90 nouvelles AEMO (79 en 2020) et 35 AED mineurs (20 en 2020).

Il y a également une augmentation pour les AED majeurs (21 nouvelles mesures en 2021 contre 19 en 2020).

161 mesures ont pris fin en 2021 dont 82 Soutenu et 79 Renforcé.

## C / Les jeunes majeurs

En 2021, le SEA a suivi 59 jeunes majeurs, soit 18% de l'ensemble des jeunes du service.

- 14 jeunes ont été suivis en AED Soutenu ce qui correspond à 23,73%.
- 45 jeunes ont été suivis en AED renforcé soit 76,27% des majeurs du service.

La majorité des aides matérielles est répartie sur trois domaines principaux correspondant aux besoins élémentaires du jeune, à savoir : l'alimentation, les transports, l'hébergement. Sur les 45 jeunes majeurs suivis en 2021, en Renforcé, 26 jeunes ont été aidés pour le financement de leur hébergement, dont 16 pour une durée supérieure ou égale à 6 mois.

## III - PROBLEMATIQUES SAILLANTES

Nous relevons cette année deux éléments qui sont en forte augmentation : la déscolarisation (39% en 2021 / 33% en 2020) et le risque prostitutionnel et prostitution (10% en 2021 / 4% en 2020).

La déscolarisation peut s'expliquer en partie comme effet de la crise sanitaire et de la discontinuité scolaire qui est venue mettre à mal des fragilités scolaires déjà existantes. Quant aux phénomènes prostitutionnels, il s'agit d'une problématique en pleine explosion qui concerne davantage les filles et parfois dès l'âge de 15 ans.

Cette dernière problématique est également travaillée dans un groupe de réflexion interne à l'ANRS auquel participe plusieurs salariés du SEA. Cette réflexion mise en commun nous permet d'identifier quelques indicateurs communs à ce phénomène : climat familial incestuel, parcours de fugue, victime d'agressions à caractère sexuelle...

## IV - CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2022

Tout en composant avec la crise sanitaire, l'équipe du SEA s'est attachée à retrouver une dynamique de travail favorisant la création d'une relation éducative via des rencontres à un rythme soutenu et régulier avec les adolescents bénéficiant de mesures éducatives confiées au service.

C'est surtout la reprise des actions collectives qui est le phénomène marquant d'une dynamique de travail d'équipe « déconfinée ». Il y a eu en effet plus de 20 actions collectives de proposées cette année et près de 100 jeunes qui y ont participé. L'action collective peut-être un levier important dans les accompagnements éducatifs d'autant plus dans les situations très complexes des mesures renforcées.

Comme les années précédentes, nous avons dû faire face à une suractivité importante en ce qui concerne les AEMO renforcées et avec des problématiques de plus en plus complexes.

L'année 2022 poursuivra la dynamique de réflexion et d'évolution des pratiques initiée en 2021 en vue de l'élaboration du prochain projet de service (2023-2027).

# Protection de l'enfance

## FOYER ÉDUCATIF LA MANOISE



8, rue de Paradis / 73, rue Denis Roy  
95100 ARGENTEUIL

Dirigé par :  
Monsieur El Bekkay LATRACH

## I - PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le foyer éducatif La Manoise est un établissement agissant dans le champ de la protection de l'enfance. Il reçoit, sur décision administrative ou judiciaire, des garçons et des filles âgés de 14 à 18 ans, confiés au titre d'un besoin de protection. La prise en charge de ce public peut se prolonger jusqu'à l'âge de 21 ans (Accueil Provisoire Jeune Majeur). L'établissement dispose de l'autorisation du Conseil Départemental du Val-d'Oise pour l'exercice de ses missions.

Plusieurs modalités d'accueil :

- Un internat éducatif de 10 places (6 chambres individuelles et 2 chambres doubles). Vie quotidienne en collectivité avec une présence continue de l'équipe éducative.
- Deux studios intégrés (2 places). Indépendants mais malgré tout situés dans le même pavillon que l'internat ; ce dispositif permet aux jeunes de se confronter aux réalités de la vie en autonomie tout en étant très proches de l'équipe éducative.
- Un appartement de type F3 recevant 2 jeunes (2 garçons ou 2 filles). Dans ce cadre, la confrontation à la solitude est autant présente. L'accompagnement éducatif se fait toujours en grande proximité (2 rencontres hebdomadaires au minimum avec l'équipe éducative).
- Un hébergement totalement individualisé dans un studio (21 places). Là encore, l'accompagnement éducatif doit favoriser l'évolution de chaque jeune vers une plus grande autonomie.

## II - ACTIONS CONDUITES À DESTINATION DES JEUNES ET FAITS MARQUANTS

### A / L'activité 2021

Le Foyer Éducatif La Manoise réalise 12 017 journées pour une activité prévisionnelle retenue à 11 800 journées, soit un excédent de 217 jours. L'accueil des jeunes du Val-d'Oise représente 84% de cette activité. Une activité soutenue sur l'ensemble de l'année au sein des deux dispositifs

avec un taux d'occupation de 96,46% pour l'internat et de 92,81% sur la semi-autonomie. L'établissement a reçu 124 demandes sur l'année avec une forte diminution liée à la Covid-19 d'une part et la prise en charge des MNA par les dispositifs spécifiques d'autre part. Cette diminution des demandes d'admission représente 50% par rapport à l'année 2019 et 15% pour l'année 2020.

## **B / La synthèse qualitative**

En 2021, l'institution a accompagné 60 jeunes, dont 33 jeunes présents au 31 décembre 2021 et 27 admissions externes. La durée moyenne de séjour calculée en mois est de 14,67 mois, soit une diminution de 2,25 mois par rapport à l'année 2020. Cette diminution est plus marquée sur le dispositif de semi-autonomie.

Les sorties :

25 jeunes ont quitté l'établissement au cours de l'année et 2 jeunes ont été réorientés en interne, soit 27 mouvements. Les sorties se sont déroulées selon les modalités suivantes :

- 6 en Foyer Jeunes Travailleurs sur des places conventionnées
- 6 retours en famille
- 6 dispositif spécifique MNA
- 6 orientations vers d'autres établissements du Val-d'Oise
- 1 résidence étudiante

## **C / La scolarité**

En juin 2021 sur 11 jeunes inscrits à des examens de l'Éducation Nationale, 9 jeunes ont obtenu leur diplôme :

- 3 Baccalauréats
- 2 Certificats d'Aptitude Professionnelle (Petite enfance et électricité)
- 3 Brevets des collèges
- 1 Diplôme d'Études en Langue Française (DELF)

Cependant, 2 autres n'ont pas obtenu de diplôme :

- 1 Brevet des collèges
- 1 Baccalauréat

## **D / Les faits marquants**

2021 aura été l'occasion de poursuivre bon nombre de chantiers et de concrétiser la volonté de La Manoise de s'adapter au plus près de la réalité, des évolutions du public et de ses problématiques, ainsi qu'à proposer des démarches de projets personnalisées.

## 1 . L'évolution des publics

### ➤ *La réorientation des Mineurs Non Accompagnés (MNA) sur les dispositifs spécifiques*

La Manoise a pu, au fil de son histoire, accompagner de plus en plus d'adolescents dits Mineurs Non Accompagnés tout en maintenant une certaine mixité dans les profils des jeunes. Cette spécificité a permis à l'équipe éducative d'avoir de fortes connaissances du public et de ses particularités.

L'équipe éducative a donc accompagné les jeunes en les préparant en amont à ce changement d'environnement. Il a été question de leur faire prendre conscience des enjeux de leur prise en charge.

Les jeunes ont pu faire part de leurs appréhensions et incompréhensions aux changements, n'ayant pas une vision globale. C'est pourquoi nous les avons réassurés et confirmé le maintien de leur protection ainsi que de la poursuite de leur projet socio-professionnel au sein de leur nouveau lieu d'accueil.

### ➤ *Une augmentation des jeunes originaires du Val d'Oise*

En 2021, 84% des jeunes accueillis à La Manoise étaient originaires du Département du Val-d'Oise.

## 2 . Une évolution des publics entraînant une évolution de nos pratiques

### ➤ *Un développement de fond autour de la scolarité et du projet professionnel*

Dès leur préadmission, une présentation de la structure est faite aux adolescents en fonction du dispositif (internat ou semi-autonomie) par le chef de service. Ainsi, la scolarité est un axe majeur dès leur arrivée à La Manoise.

Dans le cadre des contrats jeunes majeurs en semi-autonomie, chaque jeune est tenu de respecter ses objectifs en lien avec son projet professionnel. Si un jeune quitte sa formation en cours d'année, il lui est demandé de faire des recherches et d'obtenir un travail, le temps si possible de reprendre une formation, dans le but de rester actif quotidiennement.

Sur le dispositif de l'internat et de la semi-autonomie, chaque jeune est tenu de s'inscrire dans un parcours scolaire ou professionnel dans le but de garder un sens à son projet de vie. Les éducateurs restent au plus proche des jeunes sur le suivi de leur scolarité

### ➤ *Des réponses toujours plus adaptées face à des prises en charge fragilisées*

Suite à de récentes prises en charge, l'équipe éducative a pu faire face à des situations de violences impactant les services. Plusieurs formes de violences ont eu lieu telles que physique, verbale, mais aussi avec des tentatives de suicide. La gestion de ces crises a amené l'équipe à revoir ses pratiques.

Ces événements furent évoqués en équipe, tant sur les espaces officiels de réunion que sur les temps d'échange (échanges entre cadres et éducateurs, temps de transmissions...) afin de pouvoir prendre du recul, se repositionner, trouver les solutions les plus adaptées.

### 3 . Des pratiques mobilisées au plus proche de la réalité de terrain

#### ➤ *L'accompagnement éducatif à travers la crise sanitaire de la Covid-19*

La prévention a été permanente à La Manoise et cela pendant plusieurs mois, en lien avec les évolutions de la crise sanitaire.

S'agissant de la nécessité de devoir enclencher la vaccination, la problématique fut d'affronter et de « désamorcer » les idées reçues. En effet, des rumeurs numériques visualisées sur les réseaux sociaux ont eu pour conséquence les réticences et résistances de certains jeunes.

Fin 2021, la majorité des jeunes s'est fait vacciner.

À noter que quelques jeunes à ce jour refusent le vaccin par principe idéologique.

#### ➤ *La pratique éducative face aux enjeux du numérique*

Face à un conflit intergénérationnel où les adultes d'aujourd'hui doivent s'informer et apprendre face à des « adolescents 2.0 » qui maîtrisent pleinement ces technologies, un fossé domageable se constate. C'est alors que se vit pleinement la problématique de l'encadrement du digital, ceci faute de connaissances.

Dans la quotidienneté, nous demandons à l'ensemble du groupe de ne pas utiliser ses outils numériques, en particulier les téléphones portables et les écouteurs, sur des moments tels que les repas, les trajets en voiture ou les activités éducatives. En effet, dans ces situations, leur usage a tendance à provoquer une rupture avec la réalité, à les enfermer dans leur bulle et à les isoler des personnes qui les entourent.

Il va de soi que le but n'est pas d'interdire l'utilisation de ces supports qui font partie aujourd'hui de notre société mais bel et bien de l'encadrer et d'en partager les limites et les dangers.

#### ➤ *Des faits de sociétés forts prenant sens à travers la parole d'un collectif*

En octobre 2020, la France découvre l'horreur de l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie souhaitant partager avec ses élèves sur la notion de liberté d'expression. C'est assez naturellement qu'à La Manoise, l'année 2021 a donc démarré sur une activité d'expression et de participation nommée « La Petite histoire des religions du monde ».

À travers le groupe de parole, des échanges sur le thème de la laïcité et des religions se sont succédés autour de plusieurs séances avec une éducatrice et une psychologue.

Ainsi, les jeunes et les professionnels purent poser leurs questions dans un échange laïque mais respectueux des libertés de culte de chacun.

### 4 . Les professionnels investissent au quotidien à travers les démarches projets prônant l'accès aux loisirs et à la culture

#### ➤ *Loisirs et sorties culturelles*

Après les différents confinements, des activités comme plage, base de loisirs, cinéma, volley, etc.. et des sorties en plein air ont permis d'ouvrir et d'enrichir les centres d'intérêts des adolescents accueillis à La Manoise.

➤ **Colonies de vacances**

Après l'annulation des séjours en avril 2021, les adolescents de La Manoise sur l'internat ont eu l'opportunité de partir en vacances pour la période estivale. Les adolescents s'y sociabilisent avec d'autres et pour certains, il y a là une chance de travailler sur leurs capacités de socialisation.

L'équipe éducative laisse une certaine liberté quant aux choix de leurs colonies de vacances.

➤ **Activités périscolaires**

Les jeunes de l'internat ont eu la possibilité de s'inscrire à une activité sportive extra-scolaire (Boxe, danse, foot...). En semi-autonomie, les jeunes souhaitant pratiquer des activités sportives ou culturelles doivent faire la démarche de manière autonome et financer l'activité avec leur argent. Ces activités permettent aux jeunes d'intégrer des espaces du droit commun (Ville d'Argenteuil, association...)

## 5 . Travail autour du collectif : prévention et projet de groupe

➤ **Prévention autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle**

Après plusieurs mois d'observation et de recueil d'information auprès du groupe d'adolescents, il nous a semblé pertinent de mettre en place des temps d'information et de prévention à l'occasion d'une séance autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle avec l'intervention d'une conseillère conjugale et familiale ainsi qu'une sage-femme de la PMI d'Argenteuil.

➤ **Avant-première cinématographique sur l'internat**

Une productrice a contacté La Manoise afin de proposer des places de cinéma en avant-première à Paris pour un film nommé « Placés », en présence des comédiens et du réalisateur. Ce film s'inspire de faits réels au sein d'une Maison d'Enfants à Caractère Social. Cette rencontre a été appréciée et est encore source d'échanges.

➤ **Projets collectifs sur du long terme au sein de la semi-autonomie**

En novembre 2021, deux projets ont pu voir le jour :

- Un projet appelé « fresque collective ». Le projet a démarré avec la visite d'une association de street-art. Une dizaine de jeunes présents ont pu avoir une première initiation à cette pratique artistique qu'est le graffiti.
- Le projet « Par Ciné-Débat » a pour objectif de mettre en place une sorte de salon de discussion accueillant un petit collectif de jeunes ressentant le besoin d'une présence en fin de journée et début de soirée.

Ces temps, différents du cadre habituel, permettent de découvrir les jeunes dans d'autres situations.

## III - PERSPECTIVES 2022 AU SEIN DES DISPOSITIFS

- Réécriture du projet d'établissement, du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil :

La Manoise s'engage dans la réécriture de son projet d'établissement ; et dans un second temps, le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement vont être remis à jour.

- Mise en place du logiciel « NEMO WEB» :

Ce nouvel outil favorisera la mise en place d'un socle numérique et une meilleure fluidité dans le travail, notamment dans la gestion et l'organisation du dossier unique de l'utilisateur via sa numérisation.

# Protection de l'enfance

## SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE (SAU 75)



31, rue Didot / 9, rue Henri Regnault  
75014 PARIS

Dirigé par :  
Monsieur Hervé COPITET

## I - FAITS MARQUANTS 2021

Le SAU 75 au temps de la Covid-19 ; deuxième année de la pandémie.

2021 aura été la deuxième, et souhaitons-le, la dernière année de la pandémie de Covid-19. Ce contexte sanitaire a, comme en 2020, fortement marqué l'activité du SAU 75. Nous avons vécu tout au long de l'année au rythme des contaminations qu'elles soient individuelles ou collectives avec la formation de clusters. Cette pandémie a mis à mal de nombreux projets. Ainsi, sur l'un des deux sites, au gré des vagues annoncées, deux séjours ont été annulés. Seul le site Didot, dans un moment de parenthèse de l'épidémie, a pu réaliser un séjour de cinq jours au cours du mois de juillet 2021. Le service a su s'adapter même si cette situation relativement anxiogène pour tous a été génératrice de fatigue pour l'ensemble des professionnels.

À noter également que le directeur, en fonction depuis neuf ans, a quitté le service au mois de février 2021 dans le cadre d'un départ en retraite.

Si le changement de directeur s'est réalisé sans grandes difficultés en s'inscrivant dans la continuité des années passées avec la nomination du chef de service du site Regnault en tant que directeur, il n'en a pas été de même pour l'entrée en fonction du nouveau chef de service. Le recrutement d'un nouveau cadre intermédiaire (suite à la nomination du chef de service du site Regnault en tant que directeur) a été particulièrement délicat, faute de candidats adaptés au poste.

### A / L'effectif à fin 2021

Au 31 décembre 2021, 90 jeunes ont été accueillis au cours de l'année civile dans les services de Didot et Henri Regnault. À cela s'ajoutent 22 mineurs déjà pris en charge en 2020 et présents en 2021. Au total ce sont 112 mineurs qui ont été présents au SAU 75 durant l'année.

Tout au long de l'année, le SAU 75 a utilisé l'interface UGO (Urgence, Guide, Orientation) pour la diffusion de ses offres de places, et pour ses recherches d'orientation.

Nous notons une légère modification dans le type d'hébergement utilisé pour les jeunes accueillis. L'hébergement sur l'internat baisse de 12% tandis que l'accueil en famille relais augmente de 15%. Le recours à l'hébergement à l'hôtel (1 place) reste stable, et ce de manière très ponctuelle.

La moitié des adolescents accueillis (53%) a séjourné en internat tandis qu'un tiers a vécu dès la

fin de journée dans les familles relais. 38% des jeunes ont été hébergés en famille relais. 10% des mineurs ont bénéficié d'un hébergement multiple rendu nécessaire pour maintenir la continuité de la prise en charge. Cette souplesse est essentielle dans les situations dites « complexes » ou le mineur ne peut pas s'inscrire durablement dans un même type d'hébergement.

## **B / L'activité de l'établissement**

### **1 . Nombre de jeunes suivis sur trois ans**

Au cours des trois dernières années, 295 mineurs ont été admis au SAU 75, soit une moyenne de 98 jeunes par an. Depuis dix ans, le nombre d'admissions reste stable, se situant entre 90 à 100 mineurs par an.

### **2 . Activité réalisée**

En 2021, l'activité du SAU 75 a été de 8 545 journées réalisées pour un prévisionnel de 8 500. Contrairement à l'année 2020 (déficitaire de manière conjoncturelle de 208 journées), 2021 voit un excédent de 45 journées.

### **3 . Durée des parcours**

La durée moyenne des parcours des jeunes au SAU 75 en 2021 a été de 94 jours contre 100 jours en 2020. Elle est donc inférieure de 6 jours par rapport à l'année 2020. À noter que le SAU.75 réalise ses évaluations sous 30 à 45 jours en moyenne et que le laps de temps entre l'envoi du rapport pour l'orientation d'un jeune et le départ effectif se situe entre 30 et 60 jours. 66% des séjours ont une durée située entre 1 et 4 mois. La durée des prises en charge reste stable depuis plusieurs années en se situant dans une fourchette allant de 90 à 105 jours.

### **4 . Origine et type de mesure**

En 2021, 100% des accueils ont été réalisés à partir des demandes du Département de Paris. L'objectif fixé est atteint. Par ailleurs, cela montre la très bonne implantation du SAU 75 au sein du territoire parisien. Le service est bien repéré, son fonctionnement bien connu des secteurs ASE. Des habitudes de travail sont présentes, facilitant les admissions en urgence.

Concernant le cadre juridique des mesures de placement, 88% étaient des ordonnances de placement provisoire ou jugements, 10% d'accueil provisoire et 2% des placements dans le cadre de l'article L 223-2-2 du CASF. Le placement dans un cadre judiciaire reste la référence. Rien de plus classique pour un service d'accueil d'urgence.

Avec 57% d'admissions réalisées dans le cadre d'un primo placement, le SAU 75 participe activement à la politique parisienne de protection de l'enfance visant à repérer et protéger les mineurs jusque-là inconnus du dispositif. Le primo placement reste majoritaire malgré une érosion continue depuis une dizaine d'année. Si 57% des mineurs admis sont inconnus de la protection de l'enfance parisienne, cela signifie que 43% des jeunes présents en 2021 avaient déjà vécu dans un ou plusieurs lieux de placement. Le travail à réaliser n'est alors plus tout à fait le même.

En 2021, 28 Mineurs Non Accompagnés ont été accueillis par le SAU 75, représentant 25% de l'effectif total. Notons une augmentation de 8 accueils par rapport à 2020. La presque totalité des MNA accueillis sont des garçons. Depuis trois ans, l'accueil de jeunes MNA s'est stabilisé autour de 20 à 30 accueils annuels sur une centaine de mineurs admis.

## 5 . Âge et genre des mineurs

La répartition des âges a été quasi identique en 2021. La majorité des admissions (87%) l'a été auprès de jeunes âgés entre 15 et 17 ans. Nous observons une continuité depuis plusieurs années dans l'accueil d'adolescents âgés de 15 à 17 ans. Notons qu'avec 39% de mineurs âgés de plus de 17 ans, une nette augmentation de cette tranche d'âge est à prendre en compte en 2021. L'augmentation de 11 % constitue une hausse importante entraînant une modification de la prise en charge des mineurs notamment dans le cadre de la préparation au Contrat Jeune Majeur et sur le sujet de l'orientation. Nous retrouverons d'ailleurs dans les chiffres des orientations réalisées en services de semi-autonomie ou d'autonomie cette hausse des accueils de jeunes âgés de 17 ans et plus.

La répartition des genres a très sensiblement changé en 2021, puisque les filles ont représenté 41% (51% en 2020) des accueils et les garçons 59% (49% en 2020). Toutefois, ce différentiel n'est pas de nature à modifier les modalités de prise en charge des jeunes.

## 6 . Scolarité et formation

Une certaine stabilité est à noter sur le sujet de la scolarité/formation. Avec 31% de jeunes non scolarisés (en hausse de 6% par rapport à 2020) et 9% totalement déscolarisés au moment de l'admission, les équipes éducatives doivent parfois faire face à des défis très difficiles à relever. Manque de place, longueur des procédures, sont deux exemples permettant de comprendre qu'il n'est parfois pas possible d'obtenir une scolarisation au cours de la prise en charge de trois à quatre mois.

Afin de faire face à ces difficultés, et dans l'attente d'une scolarisation ou d'une re-scolarisation, le SAU 75 a engagé un partenariat avec un service associatif accueillant les jeunes déscolarisés ou en grandes difficultés sur ce sujet et propose également des ateliers en interne.

## 7 . Types d'orientation

L'orientation constitue la dernière étape de la prise en charge d'un mineur au SAU 75. Les deux équipes déploient leur très bonne connaissance du paysage parisien de protection de l'enfance afin de répondre au mieux au projet du mineur.

En 2021, 26% des mineurs (9% en 2020) ont été orientés vers un service de semi-autonomie, 19% vers une MECS ou un centre maternel (33% en 2020), 2% vers des services d'accueil familial et 8% sont retournés en famille. On notera une confirmation : la quasi disparition des orientations vers les Centres Éducatifs et de Formation Professionnelle. Cette tendance initiée il y a quelques années se confirme encore en 2021.

La forte augmentation des orientations vers des services de semi-autonomie est en corrélation directe avec l'augmentation des admissions de jeunes âgés de 17 ans et plus. À cet âge, le travail sur l'autonomie est un axe essentiel de la prise en charge.

## 8 . Travail éducatif

La relation éducative est au centre du travail des équipes éducatives et au service de la triple mission du SAU 75. Le travail éducatif au sein du SAU 75 est au service de la mission spécifique confié au service : Accueillir/Évaluer/Orienter.

Ce sont, par conséquent, les rapports entre les éducateurs et les adolescents qui occupent la scène de la vie quotidienne à l'internat. L'accompagnement éducatif des situations des jeunes

accueillis est traité régulièrement par le biais des réunions d'équipe, lors des supervisions et des temps de synthèse. De plus, pour prendre davantage de recul et questionner les pratiques éducatives, les problématiques des jeunes sont examinées sous leur aspect clinique dans le cadre de la supervision tous les quinze jours à raison de deux heures.

Le travail éducatif en service d'accueil d'urgence se révèle bien différent d'un foyer éducatif. En s'engageant très rapidement dans la relation éducative tout en sachant que la relation ne s'inscrit pas sur le long terme, les professionnels savent que le temps est compté et qu'il est nécessaire de déployer rapidement tous les moyens pour mener à bien la prise en charge. Là se situe le cœur de compétence des éducateurs exerçant au SAU 75 ; savoir entrer rapidement en relation, s'investir tout en sachant que sous peu la relation cessera.

## C / L'analyse des statistiques

Pour cette année, 100% des accueils réalisés l'ont été à partir des secteurs parisiens. En cela, le SAU 75 répond pleinement à la demande du Département de Paris. Les mises à l'abri se sont maintenues à la même hauteur qu'en 2020 avec 10% des admissions. Ce nouveau mode d'accueil initié en 2018 reste stable et à la marge. Pour rappel, les jeunes accueillis dans le cadre d'une mise à l'abri séjournent entre cinq et dix jours au SAU.

La scolarité et la formation professionnelle sont toujours des préoccupations majeures pour l'accompagnement des jeunes. Durant l'année 2021, 41% des mineurs ont été maintenus dans leur scolarité initiale et 20% ont été inscrits dans un cursus alors qu'ils sont arrivés sans scolarité. Pour autant, près de 15% des jeunes admis en 2021 sont restés sans solution scolaire malgré le travail des équipes éducatives. Ce chiffre montre combien la scolarisation ou l'inscription dans un dispositif de formation reste difficile.

Le recueil de données réalisé par l'une des psychologues du SAU 75 fait ressortir que la quasi-totalité des jeunes a été reçue pour un premier entretien post-admission. Sur un plan quantitatif, cette praticienne a assuré 165 entretiens individuels au cours de l'année 2021. L'une des psychologues du SAU 75 détaille les changements de profils des adolescents qui se sont opérés ces dernières années, avec par exemple l'arrivée des problématiques de prostitution et de transidentité.

Enfin, les Mineurs Non Accompagnés ont encore été présents durant l'année à hauteur de 25% de l'effectif global. Ces accueils ont correspondu à des demandes spécifiques d'évaluation pour des jeunes fragiles qui ne pouvaient pas intégrer les services dédiés à l'accueil de MNA. Notons qu'en 2021, l'accueil de jeunes MNA polytoxicomanes a continué. Ces prises en charge très spécifiques nécessitent un investissement considérable de la part de l'ensemble des professionnels du SAU 75.

## II - PERSPECTIVES 2022

Tout d'abord, souhaitons que l'année 2022 soit celle de la fin de la pandémie de Covid-19. Si tel est le cas, le projet du SAU 75 pourra de nouveau se déployer dans sa totalité avec notamment des actions à caractères socioculturelles, venant en complément indispensable de la seule prise en charge éducative de courte durée.

Au-delà des trois missions que doit mettre en œuvre notre service et qui constituent le cœur du travail des équipes, plusieurs projets sont à l'ordre du jour de l'année 2022.

Tout d'abord la mise en conformité du service avec la réglementation RGPD. Ainsi, dès le mois d'avril 2022, nous allons engager le travail visant à la dématérialisation des dossiers des mineurs. Le logiciel « dossier unique NemoWeb » a été retenu par l'association en tant que prestataire accompagnant cette transition. Cette transition vers la dématérialisation des données contenues dans les dossiers constitue un changement de paradigme qu'il conviendra d'accompagner dans la durée afin que de nouvelles habitudes de travail se mettent en place.

Le Projet d'Établissement du SAU 75 a été validé en 2018. Quatre ans plus tard, nous analyserons les évolutions, les écarts entre le projet et l'activité réelle. La majeure partie du projet du SAU 75 reste totalement d'actualité. Pour autant une actualisation est rendue nécessaire, en lien notamment avec la nouvelle loi de Protection de l'Enfance (février 2022) et le Schéma départemental parisien. Plusieurs séances de travail seront organisées avec les équipes éducatives.

Du fait d'un contexte sanitaire très défavorable ces deux dernières années, le regroupement en séances de travail des deux équipes n'a pas pu se réaliser. L'amélioration très nette de la situation épidémique nous permet de mettre en place tout au long de l'année 2022 des réunions dites « thématiques » réunissant les deux sites. Ainsi seront abordés dans les trois prochains mois : la relation avec les parents, le droit des usagers, l'exercice de l'autorité. Suivront à la rentrée de septembre d'autres thématiques comme la première semaine d'accueil. Ces réunions auront pour objectif de créer des axes communs de travail sur un même sujet. Les chefs de service seront ensuite les garants des axes de travail arrêtés au cours des séances de travail.

# Protection de l'enfance

## SYNERGIE



9, rue Jacques Hillairet  
75012 PARIS

Dirigé par :  
Monsieur Alexandre DIVET

## I - PRÉSENTATION DU SERVICE

SYNERGIE est un service de protection de l'enfance autorisé à accueillir 40 filles et garçons âgés de 14 à 18 ans dits Mineurs Non Accompagnés. Ils ou elles sont confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris au titre de l'assistance éducative (article 375 du Code Civil), dans le cadre d'une ordonnance de placement (OPP), ou en accueil provisoire (article 322-2, 222-5 du CASF).

Ces mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers, en voie d'autonomisation, sont hébergés en appartements diffus et bénéficient d'une plateforme de mobilisation nommée « Accueil de jour » ainsi que d'une équipe pluridisciplinaire pour les accompagner dans leur projet de vie en France.

## II - FAITS MARQUANTS 2021

### A / La poursuite de l'expérimentation et évolutions significatives

#### 1 . L'Accueil

L'accueil fait l'objet d'une attention particulière de la part des différents professionnels qui interviennent dans la prise en charge des jeunes MNA à SYNERGIE. Que ce soit à l'Accueil de jour ou dans les différents lieux de vie, les modalités d'Accueil et les conditions d'hébergements sont mises en œuvre pour répondre au mieux aux besoins des jeunes.

Chaque jeune accueilli au service a la possibilité à tout moment de joindre un professionnel et d'être soutenu dans son projet. De nouveaux outils de communication ont par ailleurs été déployés fin 2021. Les éducateurs ont désormais un téléphone portable individuel ainsi qu'une tablette numérique, ce qui peut favoriser entre autres les échanges entre référents et référés.

Des travaux d'entretien et de réparation ont été réalisés tout au long de l'année afin de garantir de bonnes conditions d'accueil. Le petit matériel hôtelier a également été régulièrement complété au sein des différents appartements (fourchettes, couteaux, verres...) tout comme l'approvisionnement des produits d'entretien.

## 2 . Recrutement du personnel

Le recrutement s'est poursuivi tout au long de l'année pour finaliser la constitution de l'équipe. Il s'est opéré dans le cadre de la procédure de recrutement mise en œuvre à l'ANRS, avec l'appui technique de différents professionnels du Siège exerçant des fonctions supports.

Notons qu'en raison d'un contexte global de difficultés d'attractivité des professionnels, le service SYNERGIE a du recourir de manière régulière à l'intérim.

Ainsi, nous sommes parvenus à finaliser le recrutement de 80,36% du personnel fin 2021.

## 3 . Partenariats

Le travail en partenariat et en réseau s'est poursuivi tout au long de l'année au plus près des besoins identifiés pour les jeunes MNA ainsi que de leur projet individuel.

Ce travail s'est déployé plus spécifiquement autour des 6 axes :

- L'accès aux soins ;
- La sensibilisation à la Vaccination Covid ;
- La prévention de la radicalisation ;
- L'insertion professionnelle et la formation ;
- L'obtention d'un titre de séjour ;
- L'orientation des jeunes majeurs.

## B / L'activité du service

### 1 . Activité réalisée

En 2021, SYNERGIE a réalisé 14386 journées, ce qui correspond à un taux d'occupation de 98,53%.

48 jeunes ont été suivis par les professionnels de SYNERGIE, 9 nouveaux jeunes ont été accueillis dans le courant de la même année et 11 ont été réorientés.

### 2 . Âge des jeunes accueillis

Les jeunes accueillis durant l'année 2021 au sein des appartements sont majoritairement âgés de 17 ou 18 ans, ils représentaient respectivement 37,8% et 62,2% des jeunes pris en charge au 31/12/2021.

### 3 . Origine et types de mesure

Au moment de leur accueil à SYNERGIE les mineurs le sont principalement dans le cadre d'une mesure de placement judiciaire pérenne (article 375) ce qui était le cas de 85,42% des jeunes au moment de leur admission, et de 29,17% des jeunes fin 2021 ou à leur départ du service.

14,58% des mineurs admis dans le service l'ont été dans le cadre d'une mesure judiciaire sous Ordonnance de Placement Provisoire, ils n'étaient plus que 6,25% dans ce type de mesure fin 2021.

64,58% des jeunes suivis à SYNERGIE l'ont été au-delà des 17 ans (18 ans révolus). Ces jeunes majeurs ont été accompagnés par l'équipe de SYNERGIE dans une demande de Contrat Jeune Majeur en collaboration avec les référents du SEMNA et du SEJM.

64,5% des jeunes majeurs pris en charge dans le service ont obtenu un Contrat Jeune Majeur et 35,5 % étaient en attente de CJM fin 2021 ou à leur départ de la structure. Aucune de ces demandes n'a abouti à une réponse négative de la part du SEJM durant l'année 2021.

#### 4 . Accompagnement du public

Les accompagnements réalisés par les différents professionnels de l'équipe ont été en lien avec les besoins identifiés pour les jeunes MNA, dans un processus d'autonomisation.

L'accès à la formation / scolarisation constitue un élément majeur du projet des jeunes MNA. Un important travail a donc été mis en œuvre par l'équipe de SYNERGIE en collaboration avec les différents acteurs de l'éducation nationale, et entre autres les centres de formation ; mais également avec les référents de l'ASE, pour inscrire chaque mineur dans une formation adaptée à son niveau et son projet. Alors que 25% des jeunes suivis en 2021 ne bénéficiaient d'aucune scolarité à leur admission au service, ils étaient tous inscrits dans une formation ou scolarisation au 31/12/2021.

8,33% des jeunes suivis à SYNERGIE étaient inscrits en UPE2A au 31/12/2021 ou à leur départ du service ; 85,42% dans une formation qualifiante délivrant un CAP ; 4,17% dans une formation aboutissant à l'obtention d'un BAC professionnel ; 2,08% dans une scolarité ordinaire au Collège.

Le seul examen passé par les jeunes MNA durant l'année 2021 est le DELF niveau A1, il concerne 43,75% des jeunes accueillis ; 100% des jeunes qui se sont présentés à l'examen l'ont obtenu.

Les accompagnements dans les démarches administratives et judiciaires ont représenté une part importante des actions éducatives durant l'année 2021 avec 121 accompagnements réalisés : 45,45% pour l'obtention d'un titre de séjour et au préalable de documents d'État civil ; 8,26% pour l'ouverture d'un compte bancaire ; 9,09% pour une audience ; 21,49% pour une demande de contrat jeune majeur ; 3,31% pour une demande d'autorisation de travail ; 0,83% pour effectuer des tests au niveau du CASNAV ou la mission locale ; 4,96% pour des déclarations d'impôts ; 1,65% pour un rendez-vous auprès d'un avocat ; 4,96% pour leur réorientation.

Les démarches engagées ont abouti à la signature de 20 contrats jeunes majeurs (les autres demandes étant actuellement en cours d'instruction), à l'ouverture de comptes bancaires pour 5 jeunes, la contractualisation de contrats d'apprentissage et les autorisations de travail concomitantes, ainsi qu'à la poursuite du placement de tous les mineurs qui ont bénéficié d'une audience.

Les demandes de titres de séjour sont quant à elles majoritairement toujours en cours d'instruction, elles ont abouti à l'obtention d'un récépissé de titre de séjour pour 38,71% des jeunes majeurs pris en charge à SYNERGIE en 2021 et d'un titre de séjour pour 3,23% d'entre eux. Le dossier est en attente de traitement au niveau de la préfecture pour 16,13% des jeunes majeurs accompagnés cette même année. Notons enfin que la demande de titre de séjour n'a pas encore été engagée pour 41,93% des jeunes majeurs, essentiellement du fait d'attente de documents d'état civil, de fiche de paie, ou d'une scolarité adaptée. L'absence d'assistante sociale pendant plusieurs mois a aussi parfois influé sur le moment de dépose de dossiers.

L'accompagnement vers les soins demeure également un axe important de la prise en charge des Mineurs Non Accompagnés. 58,16% des rendez-vous de santé pris pour les jeunes MNA ont

ainsi fait l'objet d'un accompagnement par un professionnel de l'équipe, ce qui a représenté 260 accompagnements. Le contexte de pandémie national nous a, par ailleurs, conduit à renforcer les mesures de prévention mais également le travail de partenariat avec les différents acteurs de la santé.

D'autres actions ont également été mises en œuvre par l'équipe de SYNERGIE par le biais d'activités visant à favoriser l'autonomie, la prévention des risques, l'insertion mais également l'accès à la culture et aux loisirs.

### III - PERSPECTIVES 2022

Les perspectives pour 2022 s'inscrivent dans une volonté de consolider le service et de faire évoluer l'expérimentation dans une dynamique visant à renforcer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement.

Objectifs pour 2022 :

- Finaliser le recrutement du personnel ;
- Renforcer les compétences professionnelles par le biais de formations collectives ainsi que de la mise en œuvre des entretiens professionnels ;
- Accéder à un nouveau logement ;
- Poursuivre le processus de dématérialisation des écrits ;
- Faire évoluer l'offre de service au plus près des besoins des jeunes et plus particulièrement de leur âge.

# Insertion

## PÔLE HÉBERGEMENT AIRIAL



**8, rue Victor Puiseux  
95100 ARGENTEUIL**

Dirigé par :  
Madame Céline CHANCEREL

## I - PRÉSENTATION

La création du CHRS l’Aerial en 1987, pour une capacité d’accueil de jeunes femmes sans enfant de 18 à 25 ans de 16 places, s’inscrit dans une volonté de l’Association de s’adapter continuellement à l’évolution des besoins du public jeune. En effet, ce projet d’établissement est né d’une restructuration visant à mieux répondre aux besoins identifiés des jeunes majeurs.

En fonction des besoins observés sur le territoire, sa capacité d’accueil a été portée à 20 places en 2001, puis à 22 places. La limite d’âge a également été portée à 30 ans.

Répondre aux besoins des jeunes et du territoire reste une préoccupation constante. Par conséquent, en nous appuyant sur les études réalisées par le SIAO du Val-d’Oise, conformément aux besoins du territoire, l’Aerial a obtenu en 2016 un agrément qui permet d’étendre la capacité d’accueil des jeunes hommes initialement limitée à 5 places sur l’ensemble des 22 places.

En 2016 et 2017, l’Aerial a aussi répondu aux appels à projets concernant l’ouverture de places « Alternative à l’Hôtel » et a signé une convention attributive de subvention avec la DDETS du Val-d’Oise pour l’ouverture de places pour femmes de 18 à 30 ans enceintes ou avec enfant. Fin 2017, 24 places étaient ouvertes dans ce cadre.

La mise en œuvre de ces projets s’est accompagnée, dès la fin 2017, d’une restructuration des locaux avec d’importants travaux d’extension au sein du pavillon central, courant 2018, de façon à proposer des conditions d’accueil et des moyens adaptés à cette augmentation d’activité.

Ces nouveaux aménagements nous ont, en outre, permis d’ouvrir un dispositif d’hébergement d’urgence de 20 places en 2019 et de créer le Pôle Hébergement Aerial.

## II - FAITS MARQUANTS 2021

### A / La gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19

Des aménagements spécifiques relatifs à l’hygiène et la sécurité au sein de l’établissement, et plus particulièrement la mise en œuvre des gestes barrières et du respect de la distanciation sociale a généré une réorganisation de la structure actée par les différents Plans de Continuité de l’Activité et de déconfinement, élaborés cette année en corrélation avec les décisions gouvernementales.

Ces aménagements ont amené, encore cette année, les professionnels de l’Aerial à s’adapter et à développer de nouvelles pratiques professionnelles afin de maintenir un accueil de qualité pour les jeunes accueillis et de continuer à répondre à leurs besoins.

## **B / La signature d’une convention avec Emmaüs Connect**

Favoriser l’inclusion sociale et permettre aux hébergés d’accéder à la citoyenneté numérique : un accompagnement du quotidien à l’Aerial renforcé le 23/11/2021 par la signature d’une convention entre le Pôle Hébergement Aerial et Emmaüs Connect, définissant les conditions de mise en place d’un dispositif permettant d’offrir un service de connexion solidaire aux hébergés de l’Aerial.

## **C / La signature d’une convention avec Addiction France**

Cette convention est signée pour une durée d’un an du 1er juillet 2021 au 1er juillet 2022, pour la mise en œuvre de 13 permanences dédiées aux hébergés de l’Aerial et de 4 demi-journées de formation à l’intention des professionnels. Ces temps, assurés par des intervenants d’Addiction France axés sur une approche globale de la santé, sont destinés à favoriser la réduction de la consommation des produits psychotropes des personnes accueillies.

## **D / L’instauration des références thématiques**

Chaque travailleur social de l’Aerial a été nommé pour assurer une référence thématique (logement, budget, emploi, culture, accès aux droits, parentalité) afin d’assurer une veille, de développer des partenariats, de mettre en œuvre et de coordonner des actions à destination des hébergés sur ces thématiques spécifiques.

## **E / La rencontre avec Mme Fiona Lazard, Députée de la 5<sup>ème</sup> circonscription du Val-d’Oise**

Le 18 novembre 2021, La visite de Madame Lazaara a permis à deux hébergés de l’Aerial de s’inscrire dans des échanges portant sur la levée des freins à l’insertion. Leurs témoignages nous ont ainsi éclairés concernant l’aspect multifactoriel des freins à l’insertion et les besoins des jeunes notamment en matière d’accompagnement global de proximité, adapté au rythme de chaque individu.

## **F / Les élections du CVS**

Suite aux élections qui ont réuni 18 votants, Monsieur Smith MAYELE KANDOLO a été élu représentant titulaire au CVS avec 11 voix. Madame Youssra MAVOUNA et Monsieur Mohamed YATTARA ont été élus représentants suppléants.

### III - POINTS FORTS DE L'ACTIVITE

#### A / L'équipe

Les membres de l'équipe sont restés mobilisés et disponibles 24h/24h et 365j/365j notamment dans le cadre de l'astreinte. La pluridisciplinarité de cette équipe reste essentielle au vu du public accueilli.

Les espaces de parole bienveillants (réunions d'équipe, supervisions, temps d'analyse des pratiques, formations) mis en place au sein de l'Aïrial pour les membres de l'équipe permettent de soutenir l'élaboration d'une culture d'équipe capable d'apporter l'étayage nécessaire pour pouvoir accueillir la détresse des hébergés et développer des réponses adaptées.

Des temps de réflexion spécifiques ont mobilisés l'équipe, cette année, sur les thèmes suivants :

- L'accompagnement à la citoyenneté numérique ;
- L'accompagnement spécifique des mères avec enfant.

#### B / L'activité de l'établissement

Cette année encore l'équipe est restée mobilisée et l'activité soutenue afin de continuer à accueillir les hébergés et de répondre à leurs besoins malgré l'impact de la pandémie dans les pratiques professionnelles avec l'aménagement du télétravail et le développement de l'utilisation des outils numériques.

L'équipe de l'Aïrial a accompagné 65 ménages, soit 95 personnes hébergées dans les trois dispositifs du pôle.

Pour ces trois dispositifs, le taux d'occupation comme les années précédentes est supérieur à 99%.

#### 1 . CHRS

32 personnes ont été accompagnées en 2021.

Le nombre de jeunes de moins de 25 ans reste très élevé En 2021, leur nombre représente 66% des personnes accompagnées. Le nombre de personnes ayant bénéficié d'une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance dans leur parcours est en baisse cette année et représente 41% des jeunes accompagnés en 2021.

À leur arrivée :

- 41% sont sans aucune qualification ;
- 35%, sont sans activité professionnelle ;
- 47% sont sans aucune ressource.

En 2021, les problématiques de santé (VIH, addictions, diabète, cancer, etc...) constituent encore cette année un frein important à l'insertion des personnes hébergées. 22% du public accompagné au CHRS ont été identifiés comme étant en situation de handicap (psychique et/ou physique) avec une reconnaissance de la MDPH ou en cours de reconnaissance. 16% des jeunes accompagnés en 2021 ont été accompagnés dans la mise en place d'une curatelle renforcée.

En 2021, 65% des jeunes hébergés au CHRS ont été demandeurs d'un suivi psychologique, ou ont accepté un accompagnement ponctuel de quelques séances à la demande de l'équipe éducative, contre 57% en 2020, pour parler et réfléchir aux difficultés qui les traversent, ou afin de leur permettre de supporter des phases et/ou des événements anxiogènes (sortie de l'Airial notamment), ou afin de traiter d'expériences difficiles (deuils, séparations...) et/ou des périodes difficiles (perte ou échec dans la recherche d'emploi...).

Bien que les durées de séjour s'allongent encore cette année - avec une durée moyenne de séjour de 22 mois - au vu de la multiplicité des difficultés rencontrées par les hébergés, 80% sont sortis avec un contrat de travail et des ressources issues d'un salaire et toutes les personnes sorties du CHRS sont sorties vers des solutions connues : 20% en logement social et 60% en logement de transition FJT/RJA/résidence sociale.

## 2 . Dispositif d'« Alternative à l'Hôtel 115 » : 24 places

16 ménages accompagnés en 2021, soit 36 personnes (16 adultes et 20 enfants).

Dans le cadre de ce dispositif, sont accueillies des femmes enceintes et/ou des mères de 18 à 30 ans avec un ou deux enfants sans limite d'âge. Les ménages orientés vers ce dispositif sont proches de l'autonomie, notamment pour la location d'un logement et composés de personnes en situation régulière, ou au moins un adulte en situation régulière avec les enfants nés en France et, le cas échéant, un adulte en cours de régularisation.

Les mères arrivent après un séjour à l'Hôtel 115. Pour les mères accompagnées en 2021, leur séjour à l'hôtel varie entre 3 ans et 1 mois. Il est en moyenne de 9 mois.

À leur arrivée :

- 44% des adultes accueillis ont moins de 25 ans ;
- 31% sont sans aucune qualification ;
- 50% sont sans activité professionnelle ;
- 12% sont sans aucune ressource.

46% des mères avec enfant accueillies au sein de ce dispositif ont accepté un accompagnement psychologique pour elles seules ou pour leur enfant seul ou pour ce qui se joue entre elles et leur enfant.

L'accompagnement proposé aux mères avec enfants a permis à 5 ménages de sortir vers des conditions adaptées. 40% sont sortis avec un contrat de travail et des ressources issues d'un salaire et un logement du parc social. 40% ont choisi de retourner vivre en famille ou de s'installer avec le père d'un futur enfant. 20%, soit 1 ménage, est sorti dans le cadre d'une expulsion locative.

La durée moyenne de séjour des ménages en 2021 est de 17 mois (517 jours).

## 3 . Dispositif d'Hébergement d'Urgence

Accueil réalisé de 17 ménages soit 27 personnes (18 adultes et 9 enfants, dont deux enfants en suroccupation). Toutes les personnes hébergées dans le cadre de ce dispositif bénéficient des mêmes prestations que celles hébergées dans le cadre du CHRS et du dispositif « d'alternative à l'hôtel 115 ».

Ces 20 places d'urgence généraliste impliquent un accueil inconditionnel de jeunes de 18 à 30 ans.

À leur arrivée :

- 72% des adultes accueillis ont plus de 25 ans ;
- 61% sont sans aucune qualification ;
- 94% sont sans activité professionnelle ;
- 61% sont sans aucune ressource ;
- 72% d'entre eux a effectué le dépôt d'une demande d'asile avant l'arrivée à l'Airial.

La majorité de ces personnes arrive suite à un parcours migratoire plus ou moins long accompagné d'instabilité et de précarité en matière notamment d'hébergement. Le temps moyen de parcours migratoire (entre leur départ du pays d'origine et l'arrivée en France) varie de 4 ans et demie à 1 mois, il est en moyenne de 16 mois pour les personnes hébergées à l'Airial en 2021.

67% des adultes accueillis au sein de ce dispositif se sont inscrits dans un accompagnement psychologique.

Trois ménages, soit 7 personnes, sont sortis du dispositif en 2021. Deux ménages ont été réorientés vers un CHRS suite à une modification de leur composition familiale avec l'arrivée d'un enfant et un ménage, soit un homme isolé, est sorti suite à une expulsion locative que nous avons dû mettre en œuvre, compte-tenu des actes de violence posés par cette personne au sein de la structure.

La majorité des ménages hébergés a intégré le dispositif fin 2019 dans le cadre de son ouverture. La durée moyenne de séjour des ménages est de 20 mois, soit 632 jours en 2021, contre 14 mois soit 430 jours en 2020. L'augmentation de celle-ci est corrélative avec l'ouverture récente du dispositif et la situation administrative des ménages accueillis.

## C / L'accompagnement global

Les professionnels de l'Airial tentent d'apporter des réponses adaptées individuelles ou collectives aux besoins du public accueilli par la mise en œuvre des politiques publiques. Ainsi, en 2021, en fonction des besoins observés, les actions suivantes ont été proposées :

- Favoriser l'accès rapide à un logement ordinaire ou adapté ;
- Favoriser l'inclusion sociale et permettre l'inclusion à la société ;
- Favoriser et renforcer l'autonomie dans l'accès aux droits ;
- Favoriser l'insertion par l'emploi ou l'activité ;
- Favoriser et renforcer l'accès aux soins par l'inscription dans un parcours santé.

Au vu des problématiques du public accueilli et afin de permettre à chaque individu de cheminer progressivement, il est proposé un cadre contenant et structurant ainsi que des accompagnements physiques, très fréquents, encore cette année, malgré la pandémie.

L'accompagnement vers le soin représente une part importante des actions menées en fonction des problématiques repérées chez les personnes hébergées au CHRS (handicap physique et/ou psychique, problématiques addictives, cancer, diabète de type 2, etc...). Une forte sensibilisation à prendre soin de soi et de sa santé a été menée auprès de ce public peu informé en matière d'hygiène, d'alimentation, de bien-être, etc... Une information conséquente a dû également être menée concernant les gestes barrières, les mesures à respecter en cas de contamination ainsi que la vaccination.

L'accompagnement à la parentalité est resté soutenu pour répondre aux besoins des familles hébergées sur les dispositifs ALTHO et HU, en lien avec les partenaires du territoire impliqués dans le domaine de la protection infantile. En effet, en plus des mères accueillis sur des places dédiées, l'équipe a dû accompagner 9 femmes dans le suivi de leur grossesse.

Par ailleurs, le travail de réflexion autour de la question de la parentalité s'est poursuivi cette année avec la production de nouveaux outils d'accompagnement (plaquette d'information, atelier spécifique, questionnaire d'exploration), partenariats et pratiques afin de multiplier les possibilités de relais parental et de répit en famille, d'améliorer l'information des familles et d'améliorer les relations entre les familles et l'école.

Les hébergés ont une utilisation active du smartphone, or il a été observé qu'une grande partie reste éloignée de l'outil pour des démarches administratives et n'utilisent pas ou peu d'ordinateur. En 2020, 85% des démarches sont numériques (source : Emmaüs), elles tendront bientôt vers le « Tout numérique » : compte tenu de ces constats, l'objectif des professionnels de l'Airial est d'axer leur réflexion, ainsi que l'accompagnement des personnes à la citoyenneté numérique par le développement de nouveaux outils, partenariats et pratiques dans ce domaine.

## **IV - PERSPECTIVES 2022**

L'équipe de l'Airial sera mobilisée dans le cadre de la poursuite des négociations relatives à la contractualisation du Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens, la réécriture du projet d'établissement 2022-2027, l'évaluation de la qualité de la structure.

Les membres de l'équipe poursuivront plus particulièrement leurs investissements dans l'accompagnement à la citoyenneté numérique et l'accès des hébergés aux matériels informatiques, notamment dans le cadre de la convention signée avec Emmaüs Connect fin 2021, la sensibilisation au développement durable et le développement de partenariats en corrélation avec les besoins du public.

# Insertion

## PERMANENCE ACCUEIL JEUNES (PAJ)



Dispositif : Point Accueil Écoute Jeunes  
du **PÔLE INSERTION JEUNES**

24, rue Ramponeau  
75020 PARIS

Dirigée par :  
Madame Imelda CHANOINE

### I - FAITS MARQUANTS 2021

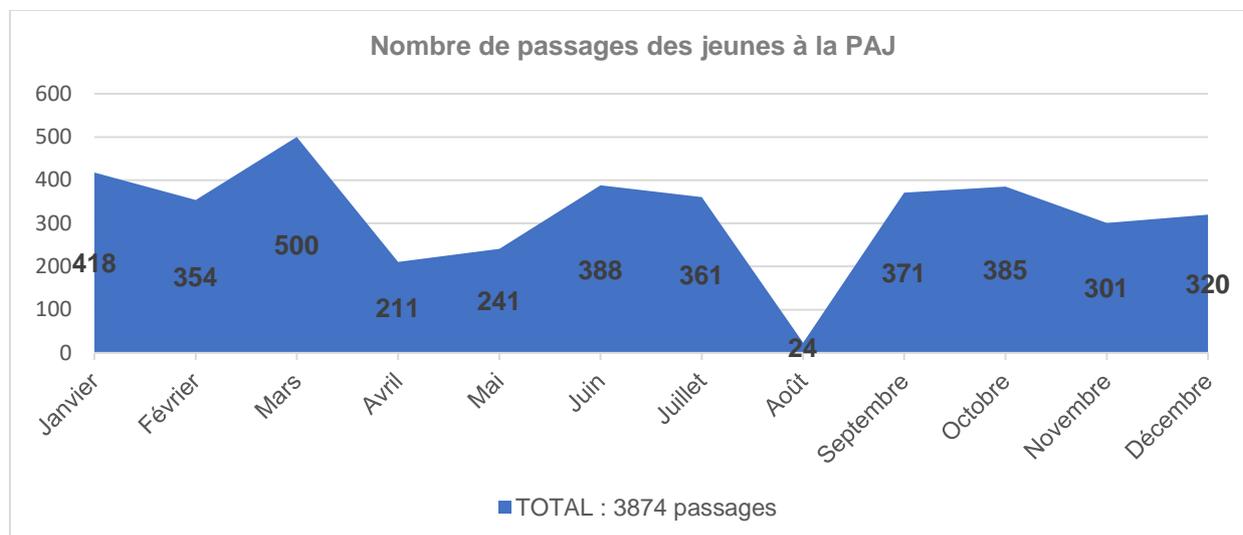
#### A / L'activité

La PAJ contribue à prévenir les situations à risque pour éviter les décrochages et les ruptures des adolescents et jeunes adultes ; à rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre ces jeunes et leur famille, les adultes, les institutions et la société dans son ensemble ; à participer au bien-être des adolescents et jeunes adultes et concourir de fait à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle ; à favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action.

L'équipe est constituée de quatre professionnels sur place : un responsable technique, deux éducateurs et un animateur. À cela s'ajoutent le secrétariat et l'équipe de direction (directrice et chef de service) qui répartissent leur temps d'intervention sur les quatre autres services du Pôle Insertion de l'ANRS.

Depuis 2020, des permanences d'infirmiers sont mises en place deux jours par semaine en partenariat avec le Pôle Santé des Envierges. En 2021, 311 consultations ont eu lieu et 122 jeunes ont été concernés. Les motifs principaux restent dermatologiques et dentaires.

De manière générale, nous avons développé les activités de la PAJ en allant hors les murs et en continuant le travail autour de la santé. En 2021, 664 jeunes ont fréquenté la PAJ et 323 jeunes par mois en moyenne étaient accueillis.



## B / Les jeunes accueillis à la PAJ

La PAJ accueille essentiellement des jeunes en situation de grande précarité et sans solution d'hébergement. Ainsi, plus de la moitié (60%) des jeunes recensés dort à la rue ou dans des espaces non adaptés (espaces publics, squats...).

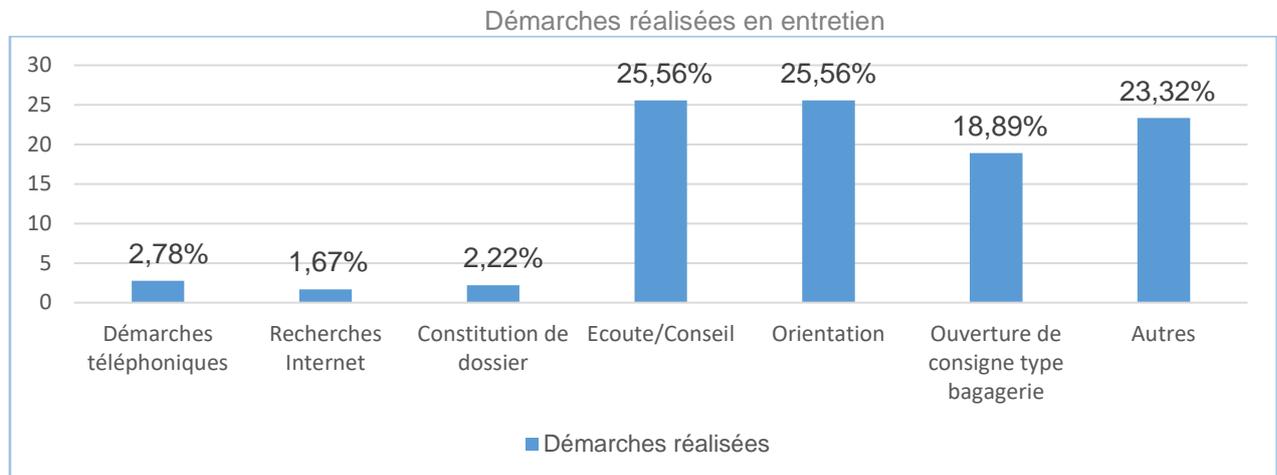
26% de ces jeunes sont en situation d'errance résidentielle (soit une augmentation de 7% par rapport à 2020) et 13% dorment dans des centres d'hébergement d'urgence (soit une baisse de 4%). Cette baisse continue de fréquentation dans les hébergements d'urgence s'explique par le fait que les jeunes, ayant dû trouver des solutions d'hébergement, même si c'était pour un temps réduit, ont continué à s'adapter pendant la crise sanitaire.

## C / Le travail éducatif mené

Les demandes des jeunes concernent principalement trois thématiques :

- La réalisation de démarches administratives. Elles consistent principalement dans l'ouverture d'une domiciliation administrative, le renouvellement d'une pièce d'identité, ou encore une demande de couverture sociale (CMU-C, AME). Cela concerne 20,10% des jeunes.
- L'aide à la recherche d'un hébergement. Cela concerne 17,65% des jeunes.
- La recherche d'un accompagnement social et professionnel. Cela concerne 15,32% des jeunes.

Par ailleurs, nous avons accompagné 11,36% de jeunes dont la demande était de reprendre un lien avec leur famille.



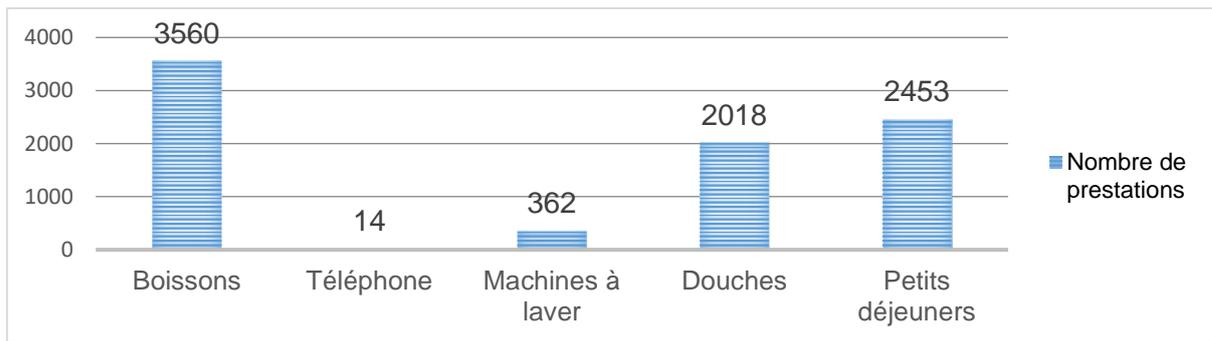
Nous constatons que 25,56% des jeunes ont besoin de conseils et d'une écoute attentive et que 25,56% des jeunes sont orientés.

L'action du PAEJ s'inscrit dans un maillage territorial et son travail s'effectue en lien avec les autres structures de Paris.

Ce travail rend plus aisées l'accessibilité, l'orientation et les réponses proposées aux jeunes.

En effet, de nombreux jeunes reçus sont orientés vers la PSA Belleville, les missions locales, les centres de santé, les domiciliations, les associations à visée humanitaire...

## D / Les prestations de première nécessité



Les boissons chaudes, douches et petits déjeuners restent des prestations très demandées. Ainsi, les jeunes bénéficient tous d'une boisson chaude lorsqu'ils viennent à la PAJ et 77% des jeunes prennent un petit-déjeuner. Dans la mesure où des jeunes sont en grande vulnérabilité et errance, le succès des boissons chaudes et des petits-déjeuners s'explique.

## E / Aller hors les murs

La PAJ s'inscrit dans le quartier, politique de la Ville du secteur de Belleville (75020). Les jeunes qui fréquentent la PAJ ne sont pas forcément en lien avec d'autres jeunes. C'est pourquoi nous avons souhaité créer ce lien en proposant des activités dans les murs de la PAJ et hors les murs. L'arrivée d'un animateur socio-éducatif a permis en 2021 de développer notre souhait d'aller hors les murs. Ainsi, nous avons mis en place :

- Des activités sportives ;
- Des jeux de société ;
- Des rencontres extérieures : culture, boxe...

24 jeunes de la PAJ ont participé.

Nous avons terminé l'année avec un projet de graph au sein de la PAJ, auquel une dizaine de jeunes a participé régulièrement. Toutefois, les activités intérieures et extérieures ont concerné tous les jeunes de la PAJ.

## F / La participation des usagers

Nous avons mené une enquête de satisfaction auprès des jeunes accueillis de la PAJ. Les résultats sont plutôt positifs :

- Accueil 4.48/5
- Avoir les différentes informations 4.12/5
- Présentation du service 4.88/5
- Qualité du petit-déjeuner 4.38/5
- Propreté des douches 4.25/5
- Mise à disposition de produits d'hygiène 4.38/5
- Délai pour avoir un rendez-vous machine 4.63/5
- Permanence santé 5/5
- Orientations 4.8/5

Nous constatons que le point santé est important pour les jeunes, ainsi que les conseils et orientations proposés.

## G / La vie institutionnelle

Toutes les semaines, une réunion d'équipe est organisée. Tous les 15 jours, les éducateurs bénéficient d'une supervision de type analyse des pratiques. Les missions de la PAJ ont évolué afin de correspondre au mieux au cahier des charges des PAEJ.

Nous avons continué à proposer les prestations telles que le petit-déjeuner, la douche..., importantes pour les jeunes. Toutefois, nous avons développé l'accompagnement des jeunes en prenant en compte leur entourage, proches et famille. Nous avons développé des activités hors les murs notamment dans le but d'aller à la rencontre de nouveaux jeunes. Enfin, nous avons développé des partenariats avec l'Éducation Nationale et des associations locales.

L'activité de la PAJ se diversifie et nous incite de plus en plus à aller hors les murs.

L'équipe de la PAJ s'est formée aux promeneurs du net, par exemple, afin d'approcher virtuellement des jeunes et faire de l'éducatif sur la toile.

## II - PERSPECTIVES 2022

En 2022, nous poursuivrons nos activités en développant :

- Du point de vue opérationnel :
  - o Faire évoluer les actions « hors les murs »;
  - o Continuer l'action avec le Pôle Santé des Envierges ;
  - o Continuer à organiser la participation des usagers au titre de la Loi 2002-2.
- Du point de vue institutionnel :
  - o Revisiter le projet de service ;
  - o Préparer l'évaluation future.
- Du point de vue financier :
  - o Répondre à des appels à projets afin de consolider le budget de la PAJ.

# Insertion

## SERVICE INSERTION JEUNES (SIJ)

### du PÔLE INSERTION JEUNES



11, cité du Couvent  
75011 PARIS

Dirigé par :  
Madame Imelda CHANOINE

## I - FAITS MARQUANTS 2021

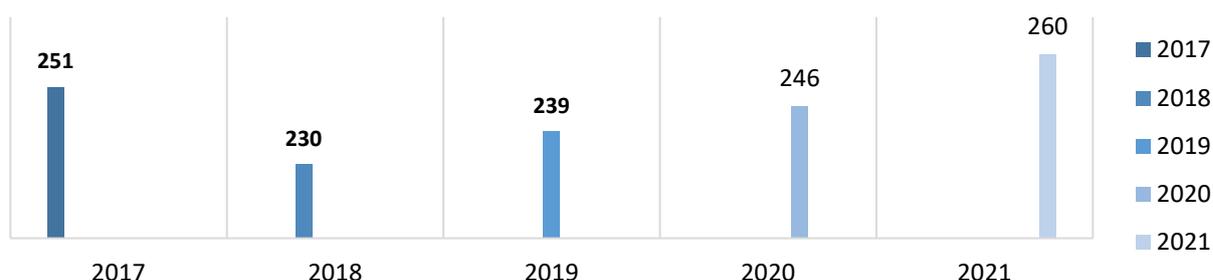
### A / L'activité

En 2021, l'activité est encore marquée par la présence de la Covid-19 qui se concrétise par une adaptation permanente à l'absentéisme des jeunes. Des orientations ont été ciblées pour la vaccination ou des tests. Les activités extérieures avec les jeunes n'ont pas eu lieu. Toutefois, il y a eu une reprise des rencontres avec les partenaires (PSA Belleville, SI SIAO Centres d'hébergement...).

L'équipe a continué son activité en développant les objectifs d'accompagnement, contractualisés dans le Dossier Individuel de Prise en Charge. Nous avons créé des outils permettant de mettre en place un projet personnalisé plus détaillé pour chaque jeune accompagné.

Dans un contexte sanitaire encore complexe, le Service Insertion Jeunes a pu accompagner 260 jeunes en 2021, ce qui représente une augmentation par rapport à 2020. Cela confirme les besoins des jeunes et l'engagement du service SIJ.

Nombre de jeunes suivis sur 5 ans



### B / Les jeunes accompagnés au SIJ

L'âge moyen (21 ans) est stable par rapport à l'année précédente. Il y a toujours plus d'hommes que de femmes. 50,77% des jeunes suivis ont la nationalité française. La majorité des jeunes étrangers provient de pays hors Union Européenne. L'accompagnement socio-éducatif peut parfois être compliqué car certains jeunes ne maîtrisent pas la langue française. Un traducteur serait utile pour améliorer la compréhension.

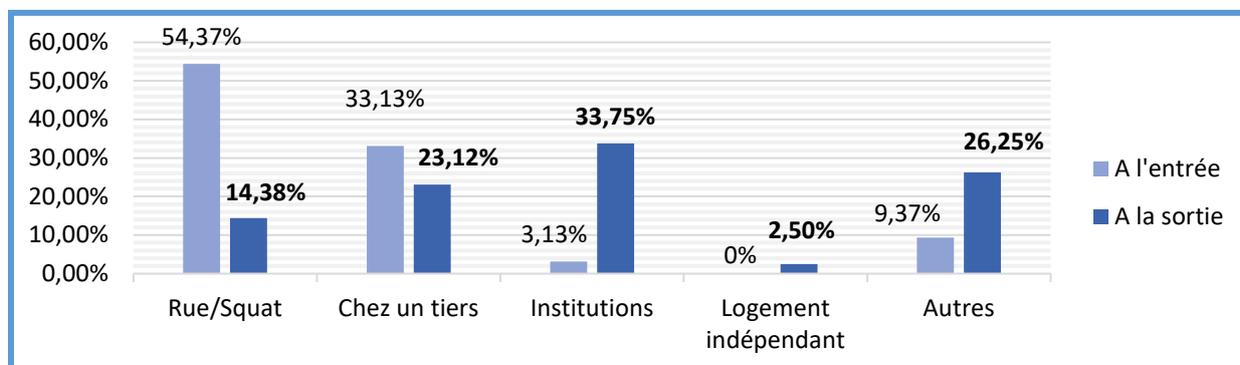
## C / Le travail éducatif

En 2021, 40,62% des jeunes ont été accompagnés pour une durée comprise entre 3 et 6 mois. 36,25% l'ont été pendant plus d'un an. Nous notons chaque année une augmentation du nombre de jeunes accompagnés pendant plus d'un an. Le contexte de la crise sanitaire, avec le ralentissement de l'activité économique n'a pas favorisé la situation des jeunes.

## D / Les prestations mises en place au SIJ

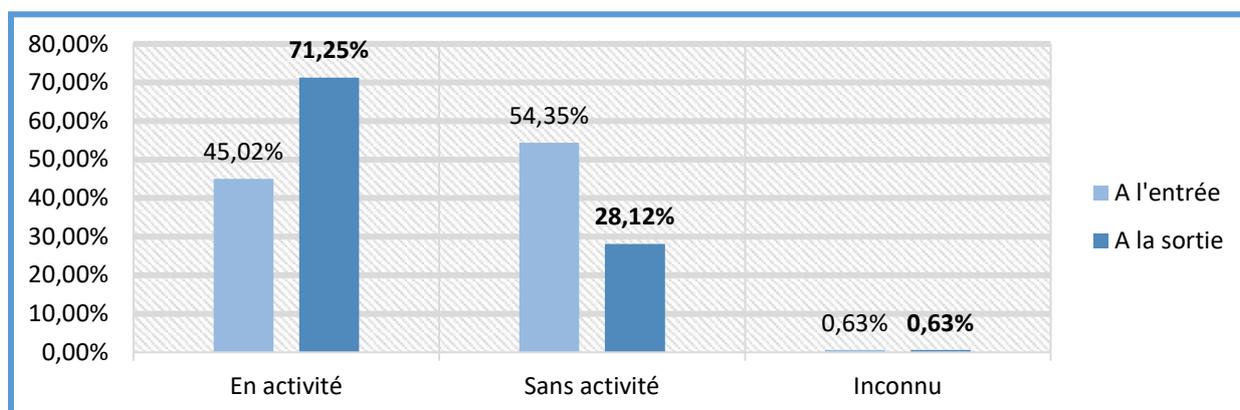
En 2021, environ 58 000 € d'aide alimentaire ont été distribués aux jeunes sans ressources ou ayant des ressources inférieures au RSA. Le montant des aides est similaire à 2020. Le SIJ participe également à des aides pour le transport des jeunes à hauteur de 11 000 €.

## E / L'hébergement : situation à l'entrée et à la sortie



Nous notons une nette diminution du nombre de jeunes à la rue ou en squat entre l'entrée et la sortie. L'hébergement chez un tiers est souvent plus stable à la sortie (travail de fiabilisation des liens). Les hébergements en institution (33,75% à la sortie) correspondent aux CHU, centres de stabilisation, aux CHRS et aux FJT / Résidences Sociales.

## F / L'insertion professionnelle : situation à l'entrée et à la sortie



53,75% des jeunes se trouvent sans activité déclarée à leur entrée au SIJ. Ils ne sont plus que 28,12% à la sortie. Les autres jeunes ont tous engagé des démarches d'insertion, soit vers l'emploi / l'alternance (48,76%), soit vers la formation professionnelle (19,36%). On peut dire que

68,12% des jeunes suivis sont dans une situation socio-professionnelle constructive à la fin de leur accompagnement.

## G / La vie institutionnelle

En 2021, le Pôle a connu un changement de direction et des absences dues à la Covid-19. Dans ce contexte de mouvement, l'équipe a atteint ses objectifs et s'est fortement impliquée.

Les travailleurs sociaux ont rencontré cette année plus de jeunes qu'en 2020, et cela malgré la crise sanitaire. Il y a eu un nombre important de jeunes pouvant relever d'un PSP (Parcours de Sortie de Prostitution). Il y a eu un nombre significatif de personnes ne parlant pas le français et/ou anglophones. Ce qui a pu rendre compliqué l'accompagnement, dans la mesure où le dialogue n'était pas facile faute de bonne compréhension. Les éducateurs se sont toutefois adaptés.

Le SIJ a également organisé une enquête de satisfaction qui a permis aux jeunes de s'exprimer. Nous avons pu constater des points forts et des points d'amélioration. Ainsi, nous sommes toujours en constante recherche de qualité, à l'écoute des jeunes que nous recevons.

## II - PERSPECTIVES 2022

L'objectif 2022 est de continuer les missions su SIJ au titre de l'accompagnement individuel. Toutefois, nous souhaitons développer des actions collectives afin de mobiliser les jeunes et de créer du lien. En effet, depuis 2 ans, la crise sanitaire n'a pas permis de mettre en place ce type d'activités. Les perspectives pour 2022 sont donc les suivantes :

- D'un point de vue opérationnel :
  - o Mettre en place des ateliers collectifs, notamment pour les jeunes hébergés à l'hôtel. En effet, ceux-ci sont isolés. L'objectif est de créer du lien social entre ces jeunes ;
  - o Continuer à faire évoluer les outils éducatifs dans un souci de qualité.
- D'un point de vue institutionnel :
  - o Revisiter le projet de service ;
  - o Préparer la nouvelle évaluation ;
  - o Consolider les partenariats.

Nous continuerons à répondre aux missions de service public, nécessaires aux besoins des jeunes en grande précarité, en risque prostitutionnel voire en situation prostitutionnelle et autres conduites à risques.

# Insertion

## RÉSIDENCE SOCIALE CLAUDE TILLIER

### du PÔLE INSERTION JEUNES

Appartements partagés en Intermédiation Locative

Appartements CHEVALERET

Tour Mykérinos

14, square Dunois

75013 PARIS

Appartements MOUCHEZ

66, rue de l'Amiral MOUCHEZ

75014 PARIS

Dirigée par :

Madame Imelda CHANOINE



## I - FAITS MARQUANTS 2021

En 2021, l'équipe de la résidence sociale a pu continuer à accompagner l'ensemble des résidents et à apporter une attention plus particulière encore aux situations de fragilités pendant la crise sanitaire. Notre mission a été d'être au plus près des jeunes.

Nous avons reçu quelques situations très difficiles. Deux jeunes ont fait preuve d'agressivité. Nous avons dû porter plainte. Un autre jeune est malheureusement décédé. Nous avons fait appel à notre superviseur, psychologue et psychanalyste de formation. Les jeunes, la référente ASLL et la responsable de la gestion locative ont pu s'exprimer. Il était important pour l'ANRS d'accompagner les travailleurs sociaux et les jeunes dans ce contexte compliqué.

Au niveau de la santé, l'isolement lié au contexte de Covid-19 a contribué à la fragilisation psychique de certains jeunes.

### A / L'activité

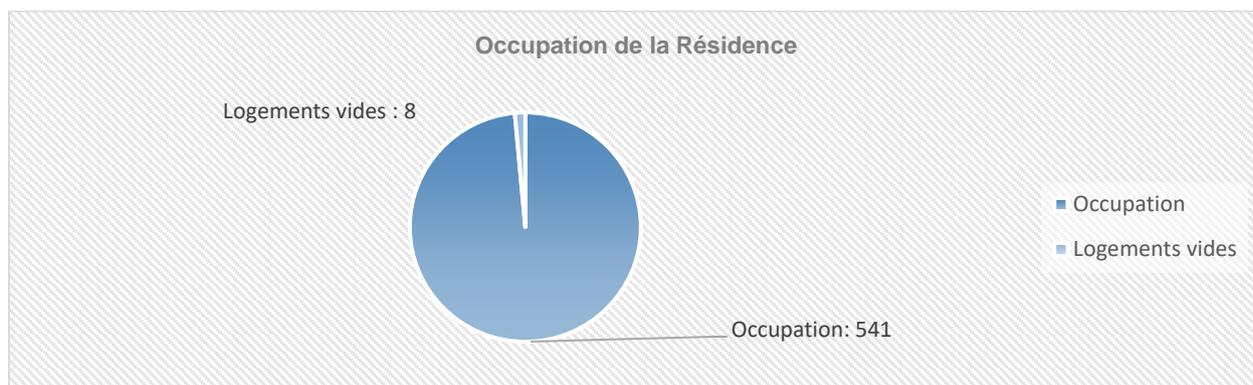
L'accompagnement social mis en place à la résidence sociale Claude Tillier et dans les colocations permet d'avoir un suivi de proximité avec les résidents, la référente ASLL étant régulièrement sur site, ce qui favorise les échanges avec les résidents sur l'ensemble des difficultés d'insertion qu'ils rencontrent :

- La gestion budgétaire est un des premiers points du quotidien abordé avec les jeunes. Pour certains jeunes, c'est la première fois qu'ils sont confrontés au paiement d'une redevance. Le travail de collaboration mis en place entre la référente ASLL et la responsable de la gestion locative permet de favoriser l'insertion des jeunes dans la résidence sociale et dans son environnement, de lutter contre l'isolement et de prévenir les impayés de redevance.
- Le travail éducatif tient une place importante dans l'appropriation du logement ainsi que son utilisation, son entretien, de même la compréhension de démarches à entreprendre au quotidien.

- Les conseils sur l'emploi, la formation, la santé, et la citoyenneté, sont entre autres des dimensions que nous abordons avec les jeunes pour faciliter leur autonomie.

En 2021, la Résidence Tillier a logé et accompagné 63 jeunes actifs : 48 au sein de la résidence sociale (contre 41 en 2020) et 15 dans les colocations (contre 21 en 2020). La légère baisse de fréquentation s'explique par le fait que les jeunes sont restés plus longtemps en résidence ou en appartement.

Occupation de la résidence et des colocations en 2021 (en mois)



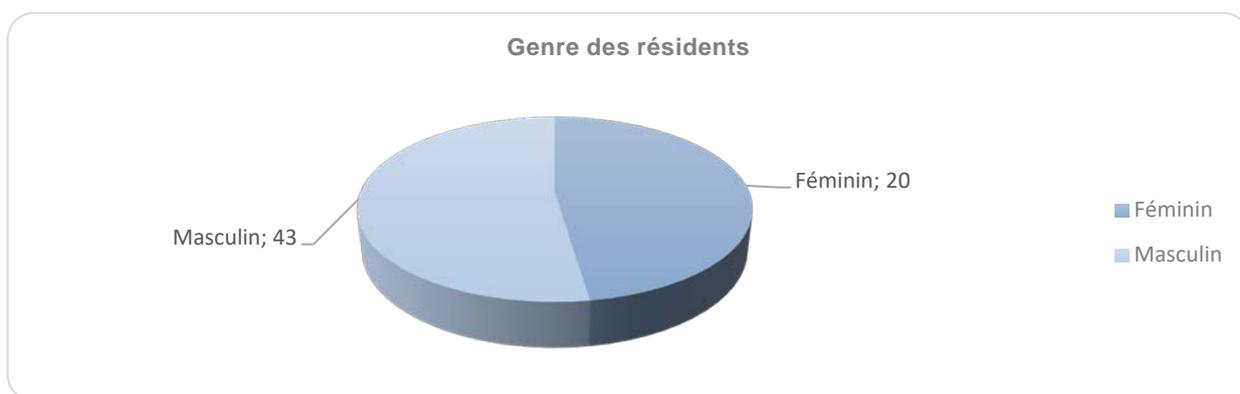
La résidence a facturé 541 mois sur 552, ce qui représente un taux d'occupation de 98%.

## B / Les résidents

### 1 . Âge des résidents et des colocataires

La totalité des jeunes a entre 18 et 35 ans. La moyenne d'âge est de 24 ans et la majorité travaille.

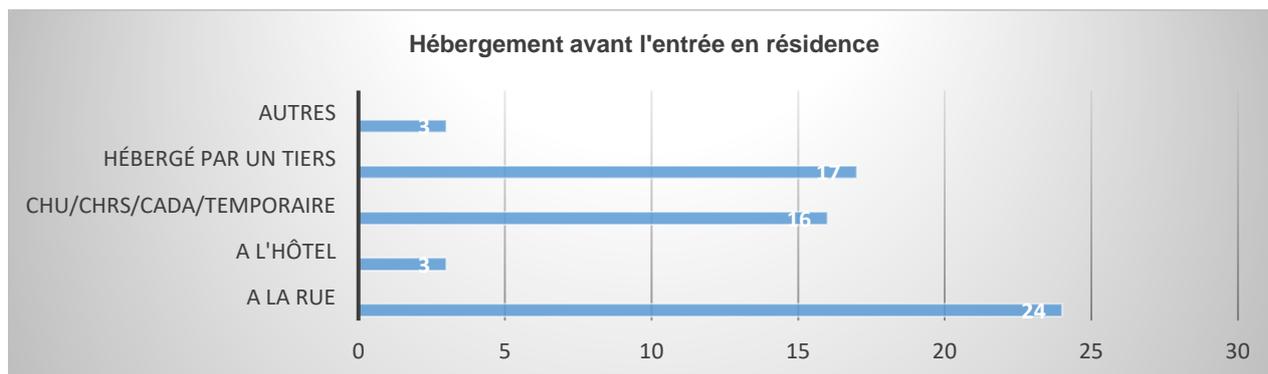
### 2 . Genre des résidents et des colocataires



Nous respectons au mieux la parité. Toutefois nous notons une baisse de la présence des femmes.

En effet, 31,7% des femmes sont représentées en 2021 contre 38% en 2020.

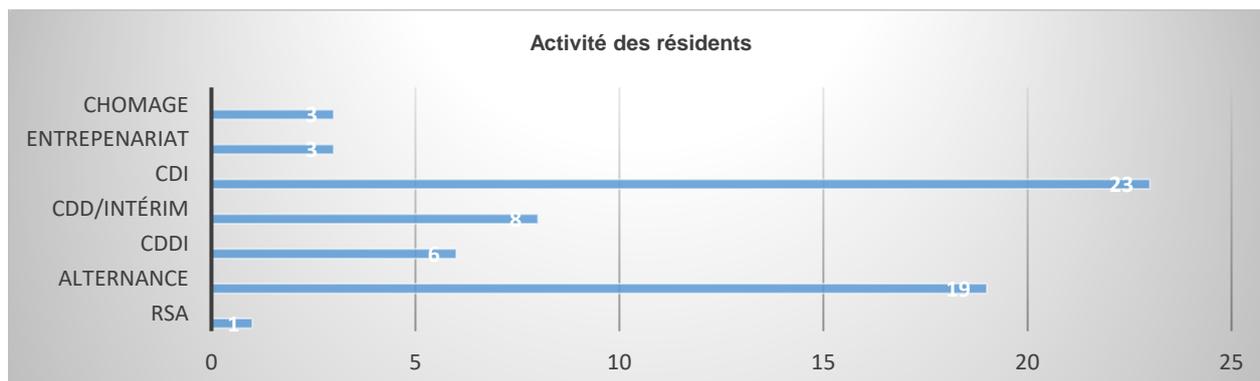
### 3 . Hébergement des jeunes avant leur entrée à la résidence



27% des résidents étaient hébergés chez des tiers avant leur entrée en résidence. 38% des jeunes étaient à la rue avant l'entrée en résidence en 2021.

Une nette augmentation de jeunes provenant de la rue est à noter. Cela s'explique par la précarité accrue dans la continuité de la crise sanitaire.

### 4 . Activité des résidents



36,5% des résidents bénéficient d'un CDI. Un tiers est en formation de type alternance.

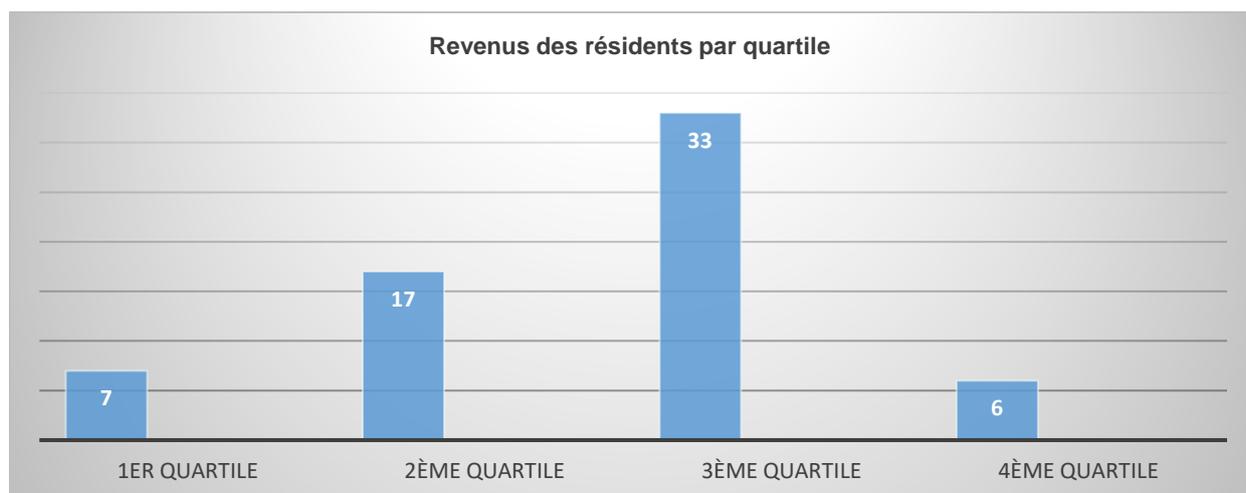
Depuis 2020, nous avons constaté l'apparition de problèmes psychologiques pour certains jeunes, en lien avec le contexte mais aussi avec leur parcours de vie, c'est-à-dire en raison de l'accumulation de difficultés de la vie quotidienne auxquelles ils sont confrontés.

Les problèmes dans la gestion du budget, des impayés de redevance sont liés pour certains à des dépenses d'achats sur Internet, d'envoi d'argent à la famille au pays et parfois à une perte d'emploi.

Avec les jeunes ayant des difficultés à assumer leur participation à la redevance, il est indispensable de mettre en place de l'accompagnement budgétaire afin de clarifier leur situation financière et de rappeler les priorités.

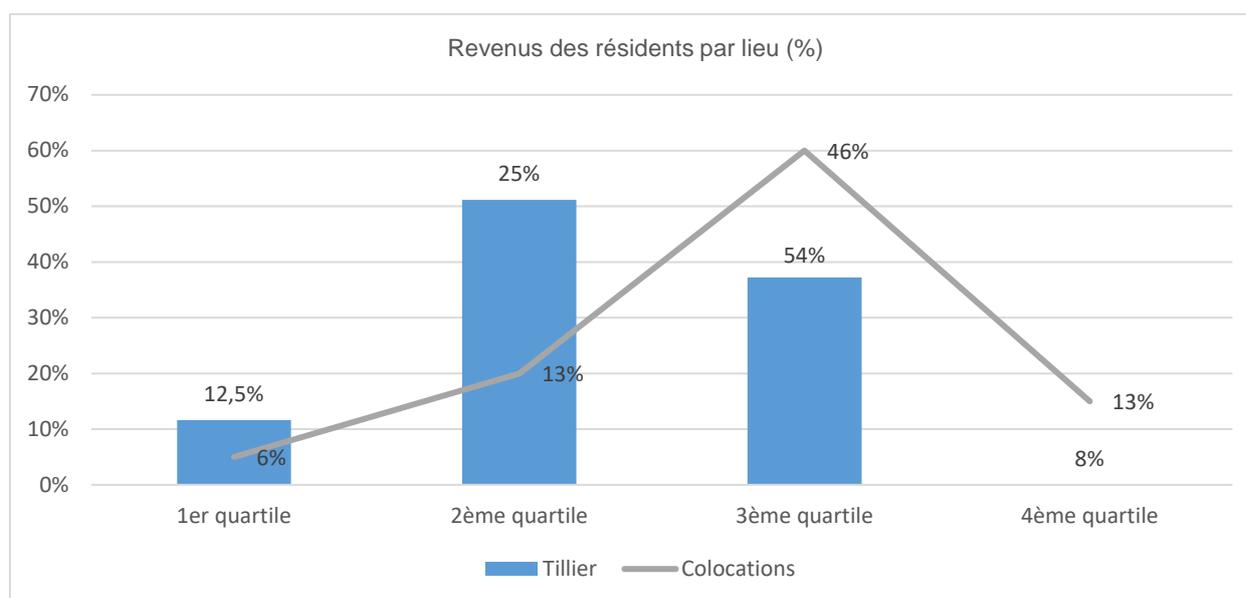
La difficulté dans la compréhension de démarches administratives : lecture de différents courriers de la CAF, Pôle Emploi, préfecture, sécurité sociale est à mettre en lien avec leur niveau de compréhension de la langue française et pour beaucoup, un faible niveau de scolarité.

## 5 . Revenus des résidents par quartile



Un tiers des résidents dispose de revenus en dessous du 3ème quartile. Nous constatons un niveau de vie moyen chez les jeunes de la résidence. Nous les accompagnons dans leur insertion professionnelle même si la majorité travaille, car les emplois occupés sont peu rémunérés et restent un frein à l'obtention d'un logement pérenne.

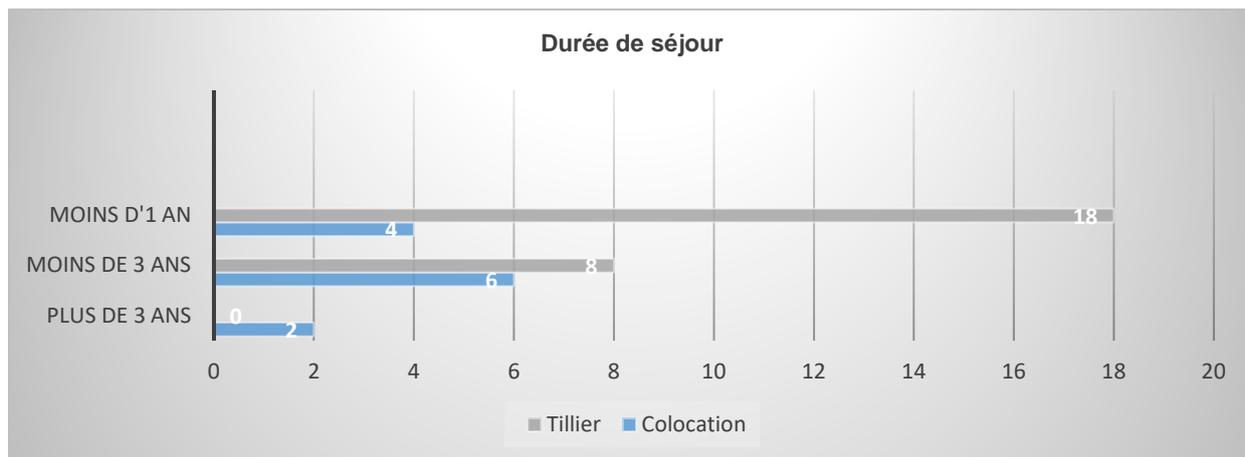
## 6 . Revenus des résidents par lieu d'hébergement (en %)



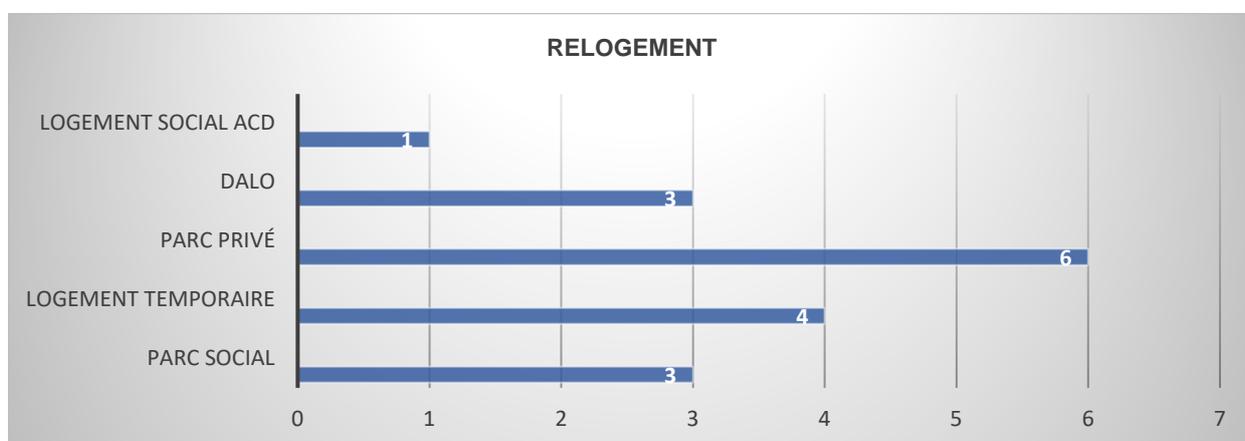
Si nous comparons les revenus des résidents de Tillier et des colocataires, nous constatons que, proportionnellement, les colocataires ont des revenus supérieurs aux résidents, et ce comme les années précédentes.

## C / Le travail réalisé

### 1 . Durée de séjour



## 2 . Relogement



6 personnes ont obtenu un logement dans le parc privé et 3 personnes ont bénéficié du parc social.

### D/ La vie institutionnelle

Nous avons continué nos missions d'accompagnement des résidents bénéficiant de mesures ASLL.

Une réunion d'équipe hebdomadaire a été programmée à l'année. De même, une supervision toutes les trois semaines a été mise en place pour l'équipe.

Enfin, les élections des représentants des résidents ont été organisées (CVS).

## II - PERSPECTIVES 2022

Être à l'écoute des besoins des résidents et leur assurer une continuité de l'accompagnement social est au cœur des actions de la résidence sociale Claude Tillier.

Pour l'année 2022, nous privilégierons les axes de travail les suivantes :

- D'un point de vue opérationnel :
  - o Faire un travail de prévention des impayés de redevance ;
  - o Mettre en place une commission « impayés » ;
  - o Accompagner les résidents autour de la réalité du logement et de l'acceptation d'une proposition de logement ;
  - o Mettre en place des actions collectives à la résidence sociale.
  
- D'un point de vue institutionnel :
  - o Revisiter le projet social de la résidence.
  
- D'un point de vue financier :
  - o Répondre à des appels à projet pour consolider le budget de la résidence.

# Insertion

## SERVICE ÉDUCATIF LOGEMENT JEUNES (SELoJ) du PÔLE INSERTION JEUNES



11, cité du Couvent  
75011 PARIS

Dirigé par :  
Madame Imelda CHANOINE

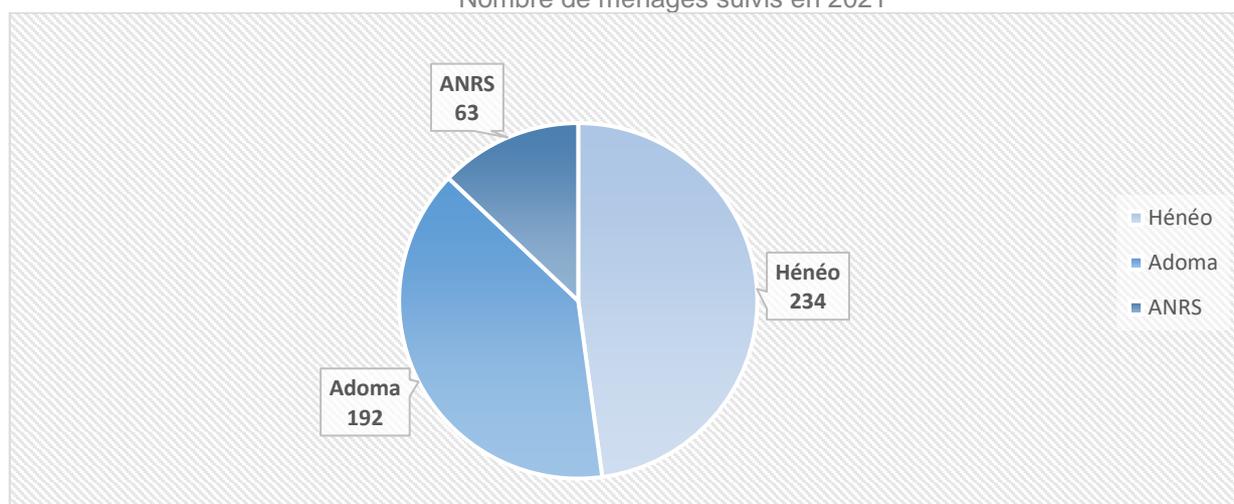
### I - FAITS MARQUANTS 2021

En 2021, 344 mesures ont été réalisées. C'est en légère augmentation par rapport à 2020 (339 mesures). Nous avons maintenu l'activité malgré le fait que nous constatons des difficultés de recrutement de travailleurs sociaux, comme l'ensemble du secteur médico-social. Nous avons donc dû nous organiser avec l'investissement des travailleurs sociaux.

Au 31 décembre 2021, le Département de Paris avait confié à l'ANRS 358 mesures d'ASLL réparties comme suit :

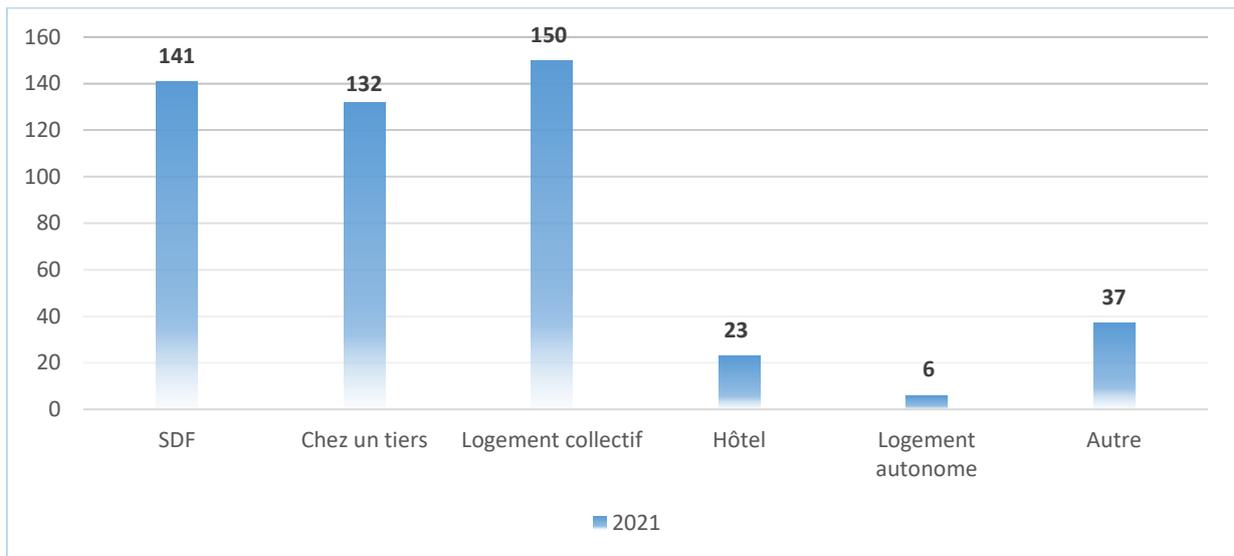
- Ménages logés par le gestionnaire ANRS (Résidence Tillier et colocations Chevaleret et Mouchez) = 40 mesures
- Ménages logés par le gestionnaire Adoma (résidences sociales Jaurès, Bizot, Régilia et Fort de Vaux 2) = 144 mesures
- Ménages logés par le gestionnaire Hénéo (résidences sociales Louise Bourgeois, Montparnasse, Gaston Tessier et la Chapelle Internationale) = 174 mesures

Nombre de ménages suivis en 2021



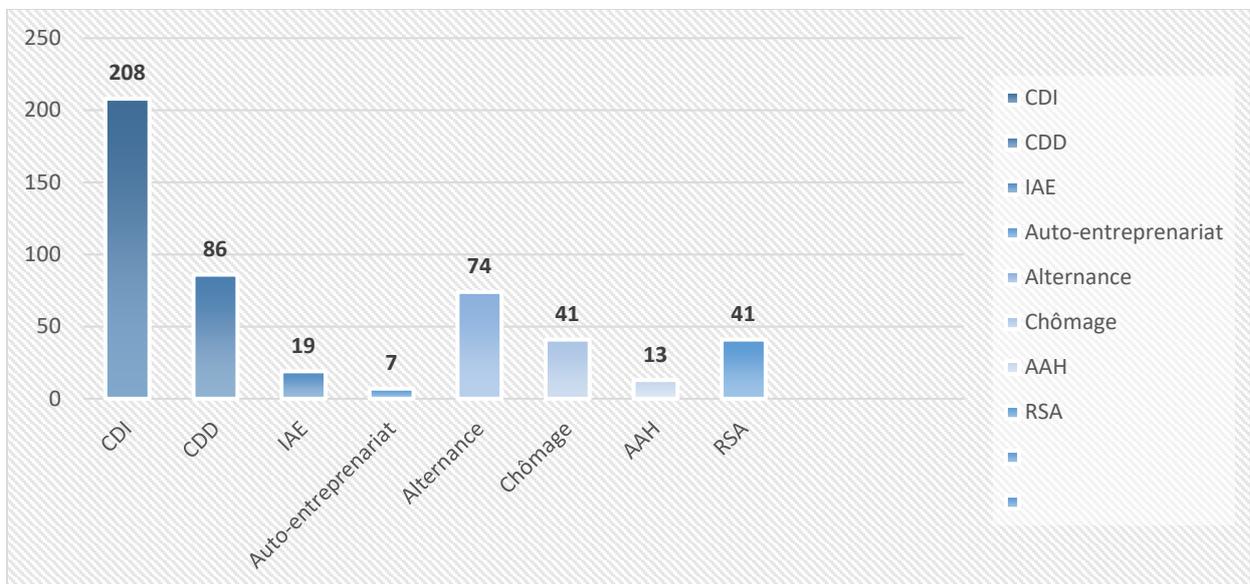
En 2021, l'ANRS a accompagné 489 ménages logés dans des résidences sociales jeunes actifs. Par rapport à 2020, nous avons accompagné 42 personnes de plus. Cela s'explique par une durée moyenne d'accompagnement moins longue.

## A / Les ménages



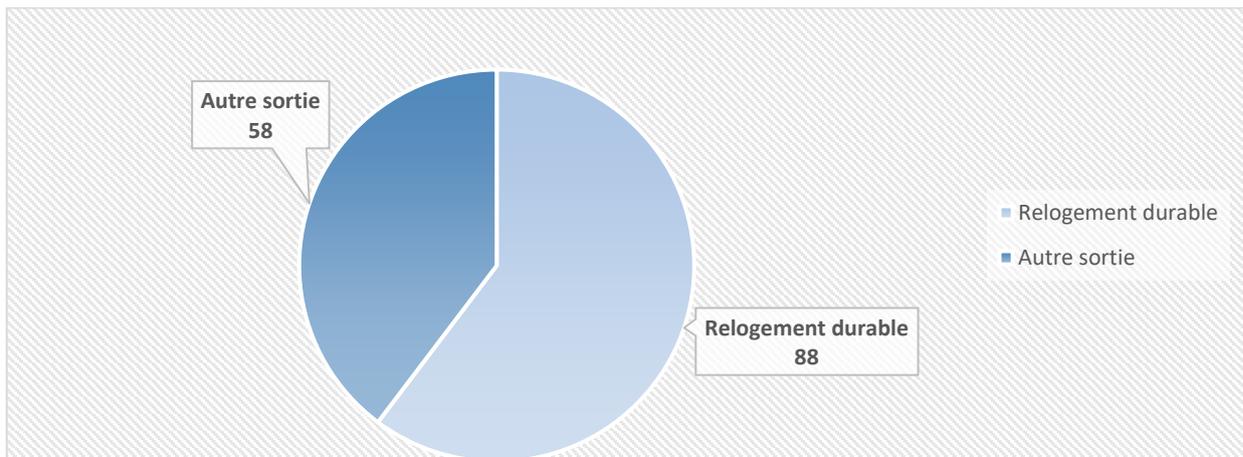
La majorité des ménages était dans des hébergements collectifs avant d'être pris en charge en ASLL. Ces ménages représentent 30,7%. Par rapport à 2020, il y a une légère augmentation.

Le nombre de ménage venant de la rue représente 28,83%, soit une augmentation de 6% par rapport à 2020. Cela s'explique par l'augmentation de la précarité liée à la crise sanitaire. Le manque de travail et l'accroissement du nombre de personnes fragiles psychologiquement a entraîné cette augmentation. Pour certains jeunes, il faut d'abord travailler la question du soin avant l'autonomie dans le logement.



En 2021, 42,5% des ménages bénéficient d'un CDI. Par rapport à 2020, cela représente une augmentation de 10%. Cela s'explique par la reprise d'activité. De même, nous constatons un développement de l'alternance. Les jeunes souhaitent se former tout en travaillant. Beaucoup ont saisi l'opportunité de choisir leur avenir professionnel à la sortie très progressive de la crise sanitaire.

## B / Le relogement



146 ménages sont sortis du dispositif ASLL en 2021. Parmi eux, 88 ont été relogés de manière durable.

## C / La vie institutionnelle

Le SELoJ a participé à des groupes de travail organisé par l'ANRS :

- La bientraitance ;
- La prostitution des mineurs ;
- Les sortants de l'ASE.

Les supervisions continuent au rythme de toutes les trois semaines afin d'accompagner les équipes dans une analyse clinique des situations.

## II - PERSPECTIVES 2022

Le SELoJ continuera l'accompagnement social lié au logement.

Pour 2022, les perspectives de travail sont les suivantes :

- D'un point de vue opérationnel :
  - o Travailler autour des suivis de plus de 3 ans pour les mener vers un logement autonome ;
  - o Veiller à la gestion budgétaire afin de prévenir les impayés de redevance ;
  - o Mettre en place des actions collectives ;
  - o Organiser la participation des usagers au titre de la Loi 2002-2 ;
  - o Affiner les DIPC et mettre en place les projets personnalisés.
- D'un point de vue partenarial :
  - o Maintenir et développer le partenariat avec les structures d'insertion sociale et professionnelle ;

- Poursuivre notre travail avec la Mission Locale ;
  - Consolider et développer le travail de partenariat avec les différents gestionnaires, notamment dans les entrées et les sorties.
- D'un point de vue institutionnel :
- Revisiter le projet de service ;
  - Préparer la future évaluation.

# Formation

## ESPACE DE DYNAMIQUE D'INSERTION (EDI Émergence) du PÔLE INSERTION JEUNES



11, cité du Couvent  
75011 PARIS

Dirigé par :  
Madame Imelda CHANOINE

### I - FAITS MARQUANTS 2021

#### A / L'activité

En 2021, nous avons continué nos missions en proposant aux jeunes de revenir plus en présentiel pour les cours. Nous avons mis également en place des cours mixtes : moitié de personnes présentes et moitié de personnes en visio. Cela nous permettait de garder une dynamique tout en respectant les gestes barrières.

Nous avons accompagné 101 jeunes cette année. Ce qui est nettement plus que l'année précédente. Plusieurs projets se sont mis en place et ont valorisé les jeunes.

En 2021, 157 jeunes ont suivi un parcours de formation à l'EDI. Comme toutes les années, ces stagiaires étaient rattachés à 2 conventions en cours :

- 56 stagiaires entrés en 2020 et sortis en 2021 (sur la convention 2020 qui a pris fin le 30 Juin 2021) ;
- 101 stagiaires sur la convention 2021 qui a débuté le 1er janvier 2021 et prendra fin le 30 juin 2022.

La nouvelle convention signée avec la Région Ile-de-France accordait une autorisation de 110 jeunes par convention. Nous avons accueilli 101 jeunes en 2021. Nous avons réouvert les cours en présentiel. De plus, les jeunes ont éprouvé le besoin de contacts avec d'autres jeunes suite à leur isolement. Nous avons également remobilisé les partenariats.

L'EDIE, suite à un travail rigoureux sur 2021, a obtenu la certification QUALIOPi, ce qui ouvre des perspectives dans le domaine de la formation.

#### B / Le public accueilli en 2021

En 2021, le profil type des jeunes présents à l'EDI est plutôt un jeune entre 21 et 25 ans (43%) souhaitant travailler son projet professionnel. Ces jeunes ont besoin d'un accompagnement renforcé. Nous constatons également que 30% de ces jeunes ont des fragilités psychologiques.

Nous avons accompagné 42% de jeunes entre 21 et 25 ans. La moyenne d'âge a augmenté.

L'accès aux droits reste la priorité pour l'ensemble des stagiaires de l'EDI (63%).

On constate que 42% des stagiaires ont des difficultés linguistiques, ce qui représente une augmentation de presque 50% par rapport à l'année précédente.

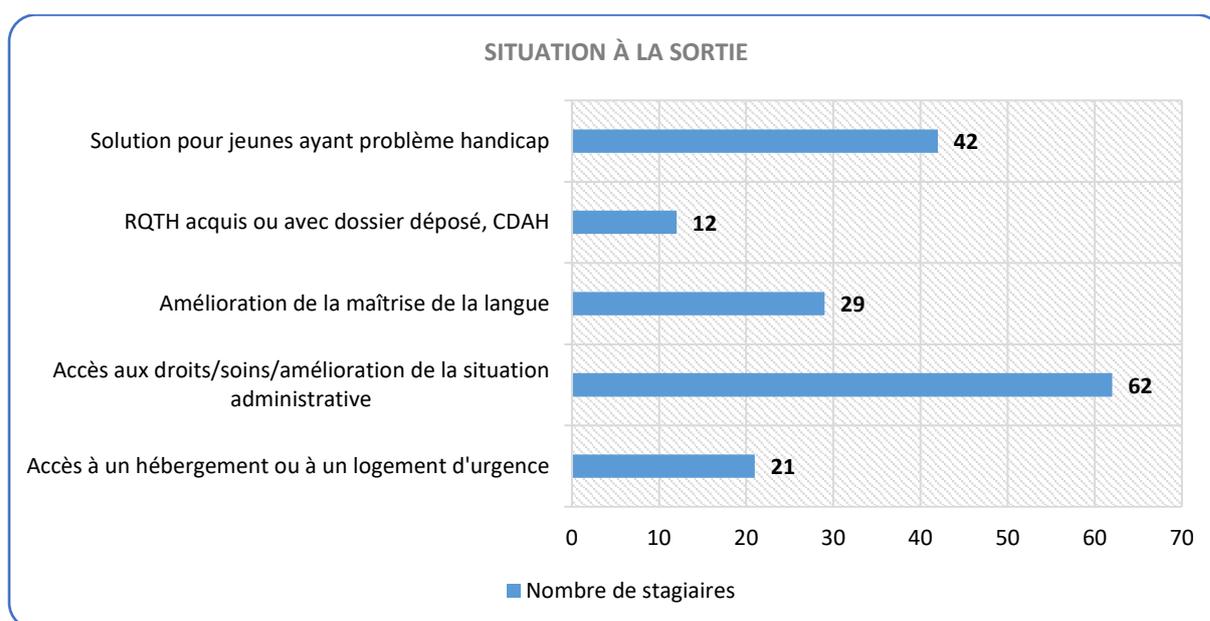
L'hétérogénéité du public accueilli à l'EDI fait à la fois sa fragilité et sa richesse :

- Fragilité car les difficultés sont multiples et nécessitent une approche globale du jeune et en même temps une individualisation accrue de l'accompagnement de façon à être au plus près des attentes et besoins du jeune, avec des moyens financiers réduits.
- Richesse parce que c'est la diversité des profils de jeunes qui permet de créer un nouvel espace d'échange et de liens sociaux inédits tout en facilitant l'intégration et l'insertion socioprofessionnelles (retour d'expériences, partage de connaissances, réseautage, etc.).

Ce sont ces derniers points qui reflètent le mieux l'identité des jeunes accueillis à l'EDI.

## C / Le travail mené

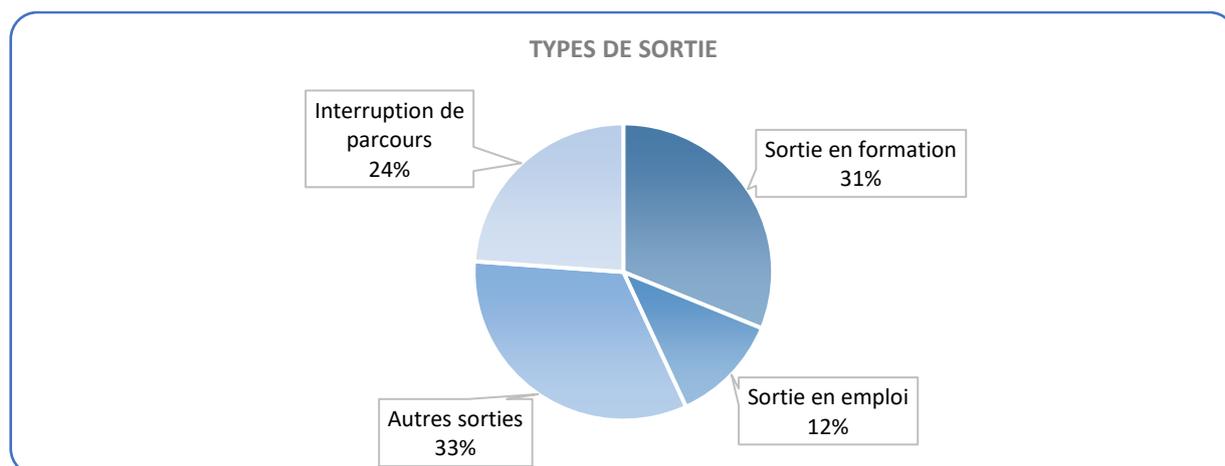
### 1 . Situation à la sortie



En 2021, nous constatons une augmentation de la problématique logement et de la problématique handicap. De même, le travail autour de l'apprentissage de la langue s'est développé. L'accès aux droits reste l'un des principaux problèmes résolus.

- Amélioration de l'accès aux droits, aux soins et levée des freins administratifs pour une majorité de stagiaires (39%) ;
- Amélioration de la maîtrise de la langue française (18,5% contre 14% en 2020) ;
- RQTH acquis ou avec dossier déposé, CDAH (7,6%) ;
- Accès à un hébergement ou à un logement d'urgence (13% contre 1% en 2020).

## 2 . Types de sortie



31% des stagiaires sont sortis de l'EDI en formation et 12% en emploi. Cela s'explique par le fait que les jeunes, lors de la crise sanitaire, se sont fixés sur la formation.

33% sont sortis vers d'autres types de dispositifs d'insertion : réorientation, retour vers la Mission Locale, retour vers la PJJ.

## 3 . Carte de compétences

La carte de compétences est l'outil d'évaluation des parcours en EDI, devenue obligatoire en janvier 2019 dans le cadre du renouvellement des autorisations données par la Région Ile-de-France. Nous avons donc réfléchi à l'amélioration de nos procédures en matière d'évaluation diagnostic des compétences des stagiaires.

## 4 . Stages en entreprise

La situation sanitaire n'a pas permis de dynamiser le réseau entreprise comme nous l'aurions souhaité. Toutefois, nous avons pu accompagner des jeunes en stage. 65 jeunes ont réalisé un stage en 2021, ce qui représente plus de la moitié des jeunes accueillis à l'EDI.

## II - PERSPECTIVES 2022

De manière générale, l'EDIE a continué son activité. Nous avons obtenu la certification QUALIOPI.

Pour 2022, nos axes de travail seront les suivants :

- D'un point de vue opérationnel :
  - o Faire évoluer les outils d'accompagnement : diagnostic, bilan ;
  - o Devenir certificateur PIX ;
  - o Faire participer encore plus les stagiaires dans le cadre d'une enquête de satisfaction.

- D'un point de vue partenarial :
  - o Développer les réseaux avec les entreprises pour faciliter l'entrée en stage des jeunes.
  
- D'un point de vue institutionnel :
  - o Répondre au futur cahier des charges de la Région, puis revisiter le Projet de Service ;
  - o Revisiter le projet de service ;
  - o Continuer le travail sur la refonte du site Web et mise en place d'une plateforme d'apprentissage.